

VOL. 104 N° 36
20 AU 26 DÉCEMBRE 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES




Amine
ELLATIFY



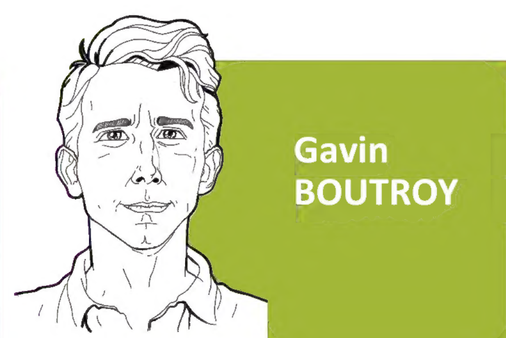












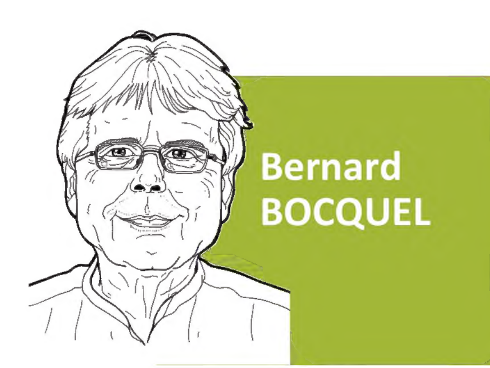


L'ÉQUIPE DE *LA LIBERTÉ* VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES!













Dessinateur : Tadens Mpwene

AVIS AUX LECTEURS ET AUX ANNONCEURS

Veuillez prendre note que journal ne sera pas publié **le 27 décembre 2017 et le 3 janvier 2018**. Les bureaux de *La Liberté* seront fermés **du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018**.

LA LIBERTÉ Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

CONVENTION
DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | presse7@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »







Chanter en chœur, c'est bon pour la santé

Depuis quelques années, le chant choral connaît un regain important auprès de tous les groupes d'âges. Pour les uns, il s'agit de mettre en valeur leur héritage culturel ou religieux. Pour les autres, ce sont tout bonnement pour les bienfaits personnels qu'ils en retirent.

De récentes recherches ont clairement mis en lumière les effets positifs du chant choral sur la santé physique et mentale des individus. Une étude publiée dans la revue *Music and Medicine* a révélé que les personnes âgées ayant participé à une chorale ont rapporté une diminution des symptômes dépressifs, une augmentation de la qualité de vie et une amélioration de certaines fonctions cognitives, dont la mémoire.

Par ailleurs, des changements physiologiques ont été notés en lien avec le chant choral. Cette activité serait associée à une augmentation de la production de certaines hormones qui procurent une sensation de bien-être, comme l'endorphine et l'ocytocine. Cette dernière contribue également à l'attachement et à la confiance dans les autres.

À l'inverse, on observe une baisse des hormones liées au stress, dont le cortisol, reconnu pour son effet inhibant sur le système immunitaire.

Les bienfaits sur les plans physique et mental du chant choral rappellent bien qu'à la base, l'humain est un être social, ayant évolué de façon à vouloir coopérer. Sa survie en dépend. Ainsi, le cerveau est programmé pour ressentir des émotions positives lorsqu'on fait partie d'un groupe et qu'on collabore avec ses semblables. Les bienfaits que l'on ressent en chantant à l'unisson sont satisfaisants, car ils renforcent notre besoin d'appartenance. Chanter en chœur, c'est bon pour la santé.



Au Canada, la faiblesse des néo-démocrates fait le bonheur des libéraux

Si les élections fédérales au Canada suivent une tendance prévisible, c'est que les libéraux gagnent lorsque le Nouveau Parti démocratique (NPD) est faible et perdent aux mains des conservateurs quand le vote en faveur du NPD est fort. Les six élections partielles tenues cet automne offrent alors peu d'espoir aux conservateurs pour les élections générales de 2019.

Au mois d'octobre, les libéraux ont défait les conservateurs au Lac-Saint-Jean pour la première fois depuis 1980. Les conservateurs ont inévitablement retenu leur siège en Alberta, comme ils l'ont fait en Saskatchewan le 11 décembre. Les libéraux ont alors retenu les deux sièges qu'ils avaient gagnés en 2015, laissant seulement 5 % des voix au NPD. Encore plus remarquable, ils ont remporté le siège de Surrey Sud-White Rock en Colombie-Britannique pour la première fois depuis 1972, renversant les conservateurs et réduisant le NPD à 4,9 % des voix.

Après deux ans au pouvoir, le gouvernement de Justin Trudeau ne semble donc pas perdre de sa popularité. Pourtant, les promesses rompues, les réformes fiscales mal reçues et les accusations de conflits d'intérêt devraient commencer à l'affaiblir. De plus, l'élection récente de Jagmeet Singh à la tête du NPD et d'Andrew Scheer chez les conservateurs aurait dû donner un nouvel élan à l'opposition. Cependant, Jagmeet Singh est devenu quasiment invisible et Andrew Scheer se contente de sourire plus souvent que Stephen Harper sans pouvoir s'en distinguer.

Les perspectives électorales des conservateurs pourraient s'améliorer d'ici 2019 à condition que le NPD renverse son déclin. Sinon, suivant les tendances électorales au Canada, les six dernières élections partielles n'apportent de bonnes nouvelles qu'aux libéraux.



Les Canadiens doivent préparer leur sevrage énergétique

En raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe fédérale sur le carbone, dès le Nouvel An les Canadiens paieront 2,3 cents de plus pour un litre d'essence.

La taxe réduira-t-elle de 30 % nos émissions de gaz à effet de serre, comme le stipule l'Accord de Paris? La réponse est non. Et ce malgré la taxe de 10 $ par tonne de carbone qui entrera bientôt en vigueur, et qui passera à 50 $ la tonne en 2022.

Et on sera toujours loin du compte. Le Conference Board du Canada a conclu que même avec une taxe de 200 $ la tonne, la réduction totale des gaz à effet de serre en 2025 ne serait que de 1,5 %!

Pour atteindre la réduction de 30 %, les experts du Conference Board calculent qu'il faudrait investir 100 milliards $ par année dans la recherche et l'énergie verte.

Et autant commencer à s'y faire : les Canadiens devront de toute façon changer leurs habitudes de vie. Lorsque la taxe sera de 50 $ la tonne, le prix de l'essence augmentera de 10 %, l'électricité de 13 % et le gaz naturel de 30 %. Ce qui représente une dépense supplémentaire de 1 100 $ par an par ménage moyen.

À Helsinki, les voitures sont défendues au centre-ville. Chez nous, les villes sont engorgées de véhicules avec pour seul passager le conducteur. On n'a pas encore vraiment l'habitude du transport en commun, du covoiturage ou encore du vélo.

Qu'on le veuille ou non, les jours où deux amis prendront chacun leur voiture pour se rencontrer au Tim Horton's du coin sont comptés. L'admettre, voilà tout notre défi.

ÉDITORIAL



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

L'ouvreur de cœur canadien

Voici venu le temps de l'année où, confrontés au toujours trop funeste bilan annuel des activités humaines, il devient essentiel d'injecter une dose d'espoir dans nos pensées.

Cet automne, une voix exceptionnelle dans le paysage intellectuel canadien s'est fait entendre sur les ondes de la CBC dans le cadre des Massey Lectures, diffusées par le programme IDEAS, intitulées cette année *In search of a better world* (1)

Cette voix qui n'a pas peur de parler de cœur, d'âme et d'amour, est celle du professeur de droit international à l'Université McGill Payam Akhavan. Iranien d'origine, sa famille a dû fuir l'Iran après l'arrivée au pouvoir de l'Ayatollah Khomeny, qui haïssait les baha'i et les a persécutés sans merci.

Payam Akahavan a connu le racisme ordinaire en grandissant à Toronto, mais au moins il n'avait pas à craindre pour sa vie. Contrairement à cette Mona dont la liberté de penser a valu à cette adolescente d'être exécutée par les séides du régime iranien. Le destin tragique de cette coreligionnaire a bouleversé l'adolescent torontois. Pour donner un sens à son existence, l'expatrié s'est lancé dans des études de droit, jusqu'à devenir procureur au Tribunal pénal international de La Haye, chargé d'instruire les dossiers des criminels de guerre de l'ex-Yougoslavie.

Dans son enfance, Payam Akhavan a été imbibé des principes du bahaïsme, fondé par un Persan au milieu du 19e siècle. Cette religion professe l'unité spirituelle de l'humanité, vue comme « une âme, un corps ». Pas étonnant donc que ce juriste engagé défende l'idée que les droits de la personne doivent former le noyau dur de notre conscience d'humain.

Après chacune de ses cinq conférences, des gens lui demandaient, car visiblement il a su se montrer convaincant : *Qu'est-ce que je peux faire?* Eh bien pour faire une différence, a répondu le militant, il importe d'abord de se connaître soi-même, au plus intime, car « se connaître soi-même en profondeur constitue la vraie source de son pouvoir ».

Une tâche qui peut paraître insurmontable, mais pas impossible à partir du moment où nous avons la force d'accepter cette incontournable vérité : c'est à soi qu'on se ment le mieux.

L'excuse de l'auto-mensonge est évidemment toute trouvée. Nous vivons encore dans un monde où, malgré toutes les bonnes volontés personnelles, le plus fort finit par imposer sa loi d'airain. Mais il est tout aussi sûr que ce dominateur n'arrivera jamais à obtenir l'unité par la force. Toujours il devra s'imposer par la violence. Tout le problème de l'unité de l'humanité en laquelle croit Payam Akhavan réside précisément là : puisque notre avenir passe par le respect absolu de la dignité humaine, il faut donc résolument tourner le dos à la coercition et opter pour la voie de l'adhésion individuelle à une vision commune.

Pure folie! élan naïf! vont crier en chœur les désespérés et les cyniques. À pareille attitude, l'homme qui a vu de ses yeux les horreurs des champs de bataille, qui a ressenti la souffrance d'anonymes criminels de guerre repentis, oppose une réponse toute simple : « Le désespoir et le cynisme n'exigent aucun effort ». Et pour bien être entendu, il ajoute : « Là où il y a de l'apathie, il y a toujours des excuses. Là où il y a de l'empathie, il y a toujours des solutions. Nos choix comptent. Les changements les plus profonds viennent de la base, pas du sommet. »

Payam Akahavan, une lumière canadienne aux accents universels qui sait parler à la conscience. À fréquenter d'urgence.

(1) Les CBC Massey Lectures sont aussi imprimées : *In search of a better world – A human rights odyssey*. House of Anansi Press.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

Nelson au Manitoba : un bijou

Madame la rédactrice,

Ma fille adore Nelson. Chaque semaine, elle courait à la porte pour chercher le journal et elle avait besoin de le lire ensemble tout de suite! Ça suscitait tellement de bonnes discussions.

Kristopher Noseworthy
Le 13 décembre 2017

Madame la rédactrice,

Je viens de recevoir *La Liberté*, nouveau format. Superbe! et je suis d'accord avec les lecteurs. J'espère que *Nelson au Manitoba* sera de retour. C'est un vrai bijou cette BD.

Pauline Morier
Le 13 décembre 2017

Madame la rédactrice,

Un très beau projet cette BD! Une façon incroyable de faire vivre nos réalités et des sujets pas toujours faciles à aborder. On sent qu'il restait plein d'endroits à explorer... Ce pourquoi cette nouvelle est un peu triste. Tout de même : chapeau à Tadens Mpwene, à Morgane Lemée et à *La Liberté*!

Eric Plamondon
Le 14 décembre 2017

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **la-liberte@la-liberte.mb.ca.**

ACTUALITÉS

Les Chefs débarquent chez les itinérants pour Noël

Gilbert et Marcel, les frères réconciliés

Comme d'habitude, l'abri pour itinérants Siloam Mission servira un festin de Noël aux laissés-pour-compte de Winnipeg le 24 décembre. Mais cette année ce seront les Grands Chefs autochtones de la province qui serviront la nourriture.




GAVIN BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Gilbert Fredette, maintenant Conseiller de bande et Chef par intérim de la Nation Crie de Norway House, est à l'origine de l'initiative. « Il y avait une tendance chez les Chefs d'ignorer les membres de leurs Nations qui sont en ville. Même si tout le monde sait que la moitié des Autochtones du Manitoba vit en ville. On veut commencer à renouer avec les plus marginalisés. »

C'est aussi une raison personnelle qui l'a motivé. Gilbert Fredette avait dix ans quand son grand frère Marcel s'est retrouvé pour la première fois en prison à l'âge de 14 ans. Il a vu son frère aîné aspiré dans le tourbillon infernal de la violence, de l'alcool, et de l'itinérance. Ils se sont à peine parlé en 35 ans. Ce n'est que récemment qu'ils ont pu renouer.

À la mort de leur mère, qui était crie, leurs chemins avaient bifurqué. Gilbert a fait des études, tandis que Marcel a passé des années dans la rue. « Notre père était québécois, Emery Fredette. Tout le monde l'appelait Henry. On a eu une belle enfance, il a fait tout ce qu'il pouvait pour nous. À voir notre famille maintenant, il doit se retourner dans sa tombe. La famille lui tenait à cœur…



Gilbert Fredette, Conseiller de bande et Chef par intérim à Norway House, et son frère aîné, Marcel Fredette.

photo : Gavin Boutroy

« Mais moi, je me suis trouvé une autre famille, une communauté de mendiants. On ne fait de mal à personne, on n'est pas un gang. Quand on se regroupe, c'est pour notre sécurité. »

« Ce n'est peut-être pas la sécurité comme vous l'imaginez… Si l'un de nous a trop bu, et s'endort sur un banc, on montera la garde pour s'assurer qu'on ne lui fasse pas de mal. »

Gilbert Fredette estime que son frère a échappé à la mort plus d'une dizaine de fois. Marcel Fredette a été mutilé dans un accident de train alors qu'il voyageait clandestinement. Par ailleurs, il ne compte plus le nombre de coups de couteau qu'il a reçus. Il a du mal à mettre le doigt sur les raisons qui l'ont décidé à vivre dans la rue.

« Mon père me parlait de sa vie de hobo quand il a quitté le Québec. Comment il faisait bouillir l'eau de la rivière dans une vieille casserole trouée, les abris qu'il se construisait… Ça m'avait fasciné quand j'étais petit. Je crois que la première fois que j'ai passé une nuit dans la rue, j'étais déjà paré pour survivre. D'une certaine manière, j'ai voulu cette vie. »

Les deux frères se sont réconciliés lorsque, par hasard, Marcel a assisté à une présentation de Gilbert sur le traumatisme intergénérationnel. Marcel Fredette revient sur l'évènement : « Je détestais ma mère. Elle partait en cavale, nous abandonnait pendant des semaines, voire des mois. Mais elle avait été aux pensionnats autochtones. Grâce à la présentation de Gilbert, je me suis un peu réconcilié avec elle. Je comprends pourquoi elle n'était pas là, je comprends qu'elle avait souffert. Et moi aussi je souffrais. »

Marcel Fredette a maintenant son propre appartement, où il habite avec sa femme. Il vit de l'aide sociale. Il sera là, le 24 décembre lorsque son frère servira le dîner de Noël à des laissés-pour-compte de la communauté avec laquelle il a passé de nombreuses années de sa vie.

La croûte sera servie par, outre Gilbert Fredette, Kevin Hart, Chef régional du Manitoba pour l'Assemblée des Premières Nations; Sheila North Wilson, Grande Chef de Manitoba Keewatinowi Okimakanak; Arlen Dumas, Grand Chef de l'Assemblée des Chefs du Manitoba; Jerry Daniels, Grand Chef de l'Organisation des Chefs du Sud; et Brian Bowman, le maire de Winnipeg.

Richard Wagner, juge en chef à la Cour suprême



Archives La Liberté

Richard Wagner a été assermenté le 18 décembre juge en chef de la Cour suprême du Canada et membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Le Montréalais, qui siège à la Cour suprême depuis octobre 2012, succède à la juge Beverly McLachlin.

Quelle sorte de juge en chef sera-t-il? Pour avoir un sens de l'homme et de sa pensée, *La Liberté* vous invite à lire la grande entrevue de Bernard Bocquel du 25 janvier dernier, sur notre site web : **LA-LIBERTE.CA**

Le parcours de vie d'Antoine Allard

« Métis, c'est différent pour chacun »

Antoine Allard a découvert son identité métisse en 9e année, au Collège Louis-Riel. Son trajet universitaire l'a mené à renouer avec ses racines autochtones. Il s'est vu remettre fin novembre 2017 le prix *Manitoba Aboriginal Youth Achievement Award (MAYAA), Academic (senior)* pour ses excellentes notes et son engagement communautaire.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Parlez-nous du prix que vous avez reçu...

Antoine Allard : C'est le prix MAYAA pour les jeunes autochtones, qu'ils soient métis, Première Nation ou Inuit, âgés de 16 à 24 ans. Personnellement, j'ai reçu le prix *Academic Senior*, qui concerne les jeunes âgés de 21 à 24 ans. J'ai été nommé par le groupe Indigenous Business Education Partners (IBEP) de la Asper School of Business, un programme auquel j'appartiens depuis ma deuxième année et qui fait du mentorat. Le conseiller m'a nommé pour le prix, et j'étais un peu surpris.

Quel est votre champ d'étude?

A. A. : En Business, ma majeure est en marketing, et je suis en leadership aussi.

Pourquoi avoir choisi ce domaine-là?

A. A. : Quand j'étais à Louis-Riel, j'ai pris un cours en entrepreneuriat, et ça a pas mal confirmé que c'était quelque chose qui m'intéressait. Mais je n'étais pas certain si j'allais monter mon propre business. Je ne savais pas si je voulais être entrepreneur, alors je suis allé à Asper en *direct entry*, en première année.

C'était un peu un *feeling out*. J'ai pris un cours en marketing en première année et j'ai beaucoup aimé, parce qu'il y a un côté un peu psychologique. Une matière avec laquelle j'avais hésité en rentrant à l'université. Alors après ma première année, je me suis dit : *C'est pour moi*.

Revenons à ce prix. Donc vous êtes métis; est-ce que vous l'avez toujours su?

A. A. : Je l'ai su probablement au début de mon secondaire à Louis-Riel. Avant ça, je me considérais comme canadien et, ma mère étant philippine, ma culture était canado-philippine. Et francophone parce que j'ai toujours été à l'école francophone.

Pendant ma 9e année, mon père m'a un peu parlé de notre culture métisse, mon oncle Robert Allard était longtemps vice-président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba. Mais il m'en a simplement parlé, on n'a rien fait avec.

À l'Université, j'ai vraiment pris conscience que j'étais métis et c'est quelque chose que je voulais plus approfondir, parce que ça ne faisait pas partie de ma culture. Je voulais comprendre, pour moi, ce que ça signifiait d'être métis. Alors j'ai rejoint l'Indigenous Business Education Partners, ça m'a beaucoup aidé à rencontrer des personnes autochtones à l'université.

Ça m'a ouvert beaucoup de portes, j'ai aujourd'hui beaucoup d'amis qui sont autochtones. Ça m'a permis de bénéficier de bourses, en étant métis.

Je fais beaucoup de bénévolat avec des jeunes autochtones avec le programme de mentorat de l'université. Je suis aussi vice-président marketing au sein de l'University of Manitoba Indigenous Commerce Students, et directeur général de la Metis University Students Association. Ça prend du temps, mais c'est bien de redonner un peu, parce que moi, ça m'a beaucoup apporté.

Certains éléments de votre culture métisse sont particulièrement importants pour vous?

Antoine Allard.

photo : Gavin Boutroy

A. A. : Oui, même s'il m'est encore difficile d'expliquer ce que ça signifie pour moi d'être métis, parce que c'est encore nouveau pour moi. Mais ce que ça m'a appris, c'est à être connecté avec la terre, mes racines, qu'on est tous reliés à la nature, aux autres humains.

Ce à quoi je pense en tant que métis, c'est que nous sommes tous reliés, nous sommes tous dans le même bateau, on peut tous s'entraider. J'ai souvent cette conversation avec d'autres : *Qu'est ce que ça signifie, être Métis, pour toi?* Et c'est différent pour chacun. Pour certains, ce sera le droit de chasse, pour d'autres ce sera le tissage de ceintures fléchées, le perlage, des choses qui font partie de cette culture.

Est-ce que vous avez vécu au cours de votre jeunesse une sorte de discrimination du fait de vos origines?

A. A. : Absolument. Au secondaire, les stéréotypes à l'égard des personnes autochtones ne m'affectaient pas, parce qu'à ce moment-là, ce n'était pas quelque chose qui faisait partie de ma vie. Mais à l'université, les stéréotypes sont devenus évidents.

J'ai vécu ça avec mes amis du secondaire une fois que j'ai découvert mes origines métisses. Beaucoup de personnes pensent que les Autochtones sont toujours saoûls, pauvres, incapables de faire quoi que ce soit, bons à rien…

Pour moi, ce qui était important avec ce prix MAYAA, c'est la reconnaissance qu'il y a des jeunes qui font des choses positives pour la communauté. Ce n'est pas uniquement académique, c'est culturel. Il y a la catégorie bénévolat, entrepreneuriat, culture, santé pour ceux qui se destinent à être médecins et font du bénévolat dans la communauté…

Pour moi, c'est très important. C'est une façon de dire : *les jeunes autochtones ne sont pas tous sur la voie de l'échec.*

L'agrile du frêne détecté dans la région de Winnipeg

La lutte pour sauver les frênes a débuté

Détecté en Amérique du Nord en 2002, l'agrile du frêne, un coléoptère originaire d'Asie, a été repéré pour la première fois cet automne à Winnipeg. Un nouveau défi pour le département de foresterie de la Ville, qui compose déjà difficilement avec la maladie hollandaise de l'orme.



presse2@la-liberte.mb.ca

On pouvait déjà remarquer ces points orange sur le tronc de nombreux arbres à travers la ville. Une marque pour repérer les ormes atteints de la maladie hollandaise. S'y ajouteront bientôt des ronds violets, pour noter la présence du nouvel envahisseur.

Le premier cas a été détecté sur la rue Côté, à Saint-Boniface, en octobre dernier. Martha Barwinsky, responsable de la foresterie à Winnipeg, raconte qu'un résident a appelé la Ville pour faire inspecter un arbre qui avait l'air malade.

« Une de nos techniciennes est allée sur place et a remarqué des signes distincts de ce qui semblait être l'agrile du frêne. Elle a noté beaucoup d'activités de pic-bois, qui déchirent l'écorce du tronc pour se nourrir du coléoptère. »

Une étude d'un prélèvement envoyé dans un laboratoire à Ottawa a confirmé, le 30 novembre, qu'il s'agissait bien du coléoptère envahisseur, déjà présent dans l'Est.

Dans sa forme larvaire, l'agrile se nourrit des tissus de l'arbre, sous l'écorce, et lui coupe l'accès à des nutriments et de l'eau. Martha Barwinsky précise qu'on trouve plus de 350 000 frênes à Winnipeg, et que toutes les espèces (frêne vert, frêne noir, et les hybrides) sont susceptibles d'être contaminées.

Le premier défi pour l'équipe de foresterie de la Ville est de comptabiliser le nombre d'arbres touchés.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments est chargée de réguler la propagation de l'agrile au Canada. « Nous commençons l'inspection la semaine du 18 décembre avec l'aide de l'Agence et de la Province. Nous avons trouvé les preuves sur un arbre, mais nous avons vu des signes visuels de la présence de l'agrile sur d'autres arbres dans la même zone. »

En comparaison, il y a 230 000 ormes à Winnipeg. Les ormes plus jeunes sont plus résistants à la maladie hollandaise de l'orme, et peuvent atteindre un âge où ils peuvent se reproduire. Ce scénario optimiste ne se reproduira pas avec l'agrile du frêne, explique Marta Barwinski : « C'est une maladie plus violente, plus rapide dans ses manifestations que la maladie hollandaise de l'orme. »

photo : Agence canadienne d'inspection des aliments

photo : Valentin Cueff

Déjà présent dans l'Est, l'agrile du frêne (en médaillon) a été détecté pour la première fois le mois dernier à Winnipeg et menace les 350 000 espèces présentes en ville.

Tout n'est pas perdu cependant. D'abord, le coléoptère ne se propage pas en hiver, sauf quand il est transporté par l'homme (voir encadré). Le climat manitobain pourrait aussi jouer un rôle dans la préservation des frênes. « Dans certaines des régions les plus froides où la maladie a été détectée, le coléoptère ne va pas au bout de son cycle de vie de deux ans. Il se propage plus lentement. »

Dans d'autres villes du continent, les services de foresterie appliquent le programme *SLAM* (pour *Slow Ash Mortality*). Ils retirent les arbres lourdement infectés et sélectionnent les arbres qu'ils vont traiter, par injection d'un insecticide. Cela implique de remplacer beaucoup d'arbres.

« On ne peut pas éradiquer l'agrile du frêne, à moins de se débarrasser complètement de l'arbre. Les frênes que vous laissez en vie devront être traités constamment. C'est une approche équilibrée entre les frênes que l'on préserve, et ceux que l'on abat. »

Elle va recommander cette approche à la Ville de Winnipeg, dans un rapport qu'elle présentera au conseil municipal début 2018.

Dans le nouveau budget de la Ville, annoncé le 12 décembre, 7,1 millions $ sont prévus pour aider à la reforestation, soit 5 millions $ de plus que l'an passé. Un programme étalé sur six ans de 28,3 millions $ viendra par ailleurs aider à enrayer la maladie hollandaise de l'orme. Une « très bonne nouvelle », souligne Martha Barwinsky.

La Ville déclarait dans un communiqué que 30 % des arbres des parcs et des boulevards de Winnipeg pourraient disparaître d'ici dix ans. Le coût de ces pertes est évalué à 437 millions $. « Si on ne fait rien, on perdra ces 30 %. Ce qui aura un impact économique et écologique significatif. »

Comment éviter la propagation de l'agrile du frêne?

Il y a des façons d'empêcher le coléoptère de propager ses larves à travers la ville. La Ville de Winnipeg préconise de :

- ne pas déplacer de bois de chauffage;
- de brûler le bois de chauffage là où vous l'achetez;
- de diversifier les arbres qu'on plante;
- d'apprendre à identifier un frêne, et à identifier les symptômes de l'agrile.

Retrouvez plus d'informations sur le site de la Ville.

L'éducation de nos enfants, on s'implique!

Ma division scolaire, une division unique au Manitoba!

- Un apprentissage de qualité en français
- Des écoles qui fonctionnent 100 % en français
- Des finissants 100 % bilingues
- Des services en petite enfance
- Une maternelle à temps plein
- Une variété d'activités académiques en sciences, littéracie et mathématiques
- Une programmation artistique et des activités cutlurelles enrichissantes
- Des activités sportives parascolaires et des équipes sportives
- Des services aux élèves
- Une division scolaire à l'échelle de la province
- Un programme des métiers en français
- Un centre d'apprentissage pour adultes
- Des activités en partenariat communautaire
- Un environnement stimulant et sécuritaire
- Le transport scolaire pour tous



William Deschambeault, Maternelle, École Lagimodière

« Je joue sur la structure à chaque récréation. J'aime beaucoup la glissade, surtout la rouge de la grande structure. Je vais dessus avec mes amis. J'aime aussi les nouvelles balançoires, mais je n'ai pas encore essayé celle qui tourne. »

MERCI au Comité scolaire de l'École Lagimodière pour notre nouvelle structure de jeu!



Le saviez-vous?

La DSFM est la seule division scolaire qui a un projet pilote de programme de prématernelle (pour les 4 ans) à temps plein dans certaines de ses écoles.

#Ensemble2020

Apprendre et grandir ensemble, c'est l'affaire de tous!

Site Web : DSFM.mb.ca

Courriel : dsfm@dsfm.mb.ca


DSFM.CSFM


DSFM_Officiel



Les nouveaux visages du CA de la SFM

MONIQUE GUÉNETTE : « Je suis là comme avocate pour les élèves. »



Le nouveau conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine compte 20 membres depuis le 12 octobre. À terme, ils seront 22.

Semaine après semaine, *La Liberté* s'entretiendra avec chacun d'entre eux pour mieux comprendre leurs priorités, leur parcours, leurs motivations. Et faire ainsi découvrir aux lectrices et lecteurs les porte-parole de la francophonie post-refonte.

Manella VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca

Enseignante depuis 30 ans, dont 17 ans à l'École régionale Gabrielle-Roy, Monique Guénette a été proposée par Derrek Bentley, président du CA du Conseil jeunesse provincial, pour représenter le volet éducation au CA de la Société de la francophonie manitobaine.

« Enfant, je voulais être avocate. Ma mère m'a toujours dit : *Si le droit n'est pas là, défends les droits des élèves.* Donc je suis là comme avocate pour les élèves. » Cette nouvelle fonction pour Monique Guénette s'ajoute, entre autres, à celle qu'elle occupe à l'un des comités du Bureau de l'éducation française. « On essaye de faire une place à l'éducation artistique, et c'est de plus en plus difficile. »

À 18 ans, Monique Guénette avait déjà été impliquée avec la SFM. « La SFM voulait promouvoir des camps en français. On se déplaçait partout dans le rural. Je pense que ce serait intéressant de remettre quelque chose de semblable en place. On a de nombreux camps au Manitoba, et l'ouverture du camp Moose Lake pour les élèves de la DSFM est une bonne chose. C'est drôle de voir qu'on repart sur la même piste. »

Monique Guénette est impatiente de travailler sur le mandat de la SFM avec ce nouveau CA de 22 membres. « Je suis curieuse de voir la direction que le CA va prendre pour élargir, renforcer et épanouir les horizons de la SFM. Je pense que ça va être intéressant. À mon avis, il ne faut pas oublier d'où la SFM vient pour décider du chemin qu'on va prendre ensemble. »


Monique Guénette.
photo : Manella VILA NOVA

L'enseignante de musique a de grands rêves pour les écoles francophones du Manitoba. « J'aimerais que les écoles de la DSFM soient sœurs, et que la communauté reconnaisse l'importance de l'école. Nos portes sont ouvertes, et nous souhaitons que nos écoles deviennent plus communautaires. On les a créées, on a fait une partie du travail, mais ce n'est pas fini. Il faut maintenant aller chercher les communautés, et leur montrer pourquoi elles se sont battues. »

Également directrice de la chorale Rinovo, Monique Guénette s'estime « responsable de partager la culture. C'est pour ça qu'on a des écoles en français. Les passeurs culturels doivent transmettre les histoires, et ça se fait en impliquant les parents et grands-parents, pour qu'ils racontent des histoires aussi authentiques que possible. Nous avons cette culture, cette identité qu'on ne doit jamais oublier. »

Dossier des langues officielles

Pourquoi les juristes veulent plus d'argent

L'argent est une clef dans la bataille linguistique. Une réalité pousse les juristes francophones à donner de la voix : en dix ans, le ministère de la Justice n'a pas dépensé près de la moitié d'un fonds spécial destiné à l'accès à la justice en langues officielles.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

D'où vient ce fonds spécial?

Une contravention fédérale peut être donnée à un individu qui a violé un règlement fédéral. Par exemple, une règle sur la navigation dans des eaux fédérales. Le Fédéral place ensuite une portion de cette somme dans un fonds qui doit permettre à tout individu saisi d'une telle contravention de se défendre en français.

Ce fonds, qui s'appelle Fonds d'application de la *Loi sur les contraventions,* n'a dépensé, à chaque année depuis 2008, qu'entre 41 et 60 % des sommes qui lui étaient allouées, soit 43 millions $. Cet argent non dépensé a fait partie du surplus ou a servi à réduire le déficit du ministère de la Justice.

Où est-ce que ça bloque?

Explication de Daniel Boivin, président de la Fédération des associations de juristes d'expression française du Canada (FAJEF). « Il faut comprendre que les contraventions fédérales ne sont pas gérées par le Fédéral, mais par un système de justice territorial et provincial. Les ententes entre le Fédéral et ces paliers gouvernementaux ne sont pas encore conclues partout au pays. C'est pour ça qu'une large portion du Fonds n'est pas dépensée. »

Un porte-parole du ministère de la Justice le confirme : « Des sommes sont restées inutilisées, parce que certaines provinces et certains territoires n'étaient pas prêts à mettre en œuvre le régime. Le régime des contraventions fédérales est, dans la plupart des cas, géré par les provinces et les territoires.

« La possibilité d'engager des dépenses dans le cadre du Fonds dépend donc d'ententes entre les provinces, les territoires et le ministère de la Justice. »

Au Manitoba, l'entente avec le Fédéral est conclue.

Pourquoi la situation est inquiétante?

Daniel Boivin, le président de la FAJEF, souligne que la portion du Fonds qui n'a pas été dépensée ne permet nullement de déduire qu'il y a une faible demande pour des services juridiques en français.

« Ce qui inquiète la FAJEF, c'est que le montant qui n'a pas été dépensé va donner l'impression que la communauté francophone ne se sert pas de l'argent qui lui est accordé. Et qu'il ne devrait donc pas y avoir d'augmentation au *Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles*. Or c'est ce Fonds qui nourrit les associations de juristes provinciales, la FAJEF, la Réseau national de formation en justice (RNFJ)… Bref, tout le réseau de la justice. »

Quelle est la demande des juristes?

« La francophonie en général souhaite que le nouveau fonds d'appui à la francophonie commence à redonner plus de ressources aux organismes communautaires. En matière de justice, la même logique prévaut. Il y a plusieurs associations provinciales de juristes qui doivent mettre un terme à leur direction générale, ou limiter leurs activités

« Dans la dernière feuille de route, on a reçu 40 millions $ sur cinq ans. On demande 100 millions $ sur cinq ans, simplement pour actualiser le Plan Dion de 2003, le premier plan en la matière, donc 60 millions $ supplémentaires. »

Pourquoi les associations de juristes francophones veulent chacune un directeur général?

« Il est primordial que tous les acteurs de la francophonie puissent travailler ensemble pour répondre à des besoins ponctuels. Des jeunes, des aînés ou d'autres groupes identifient les problématiques dans leur secteur qui ont rapport à l'accès à la justice.

« Cette approche demande de la part des organismes de juristes des moyens pour répondre rapidement. Or la structure de financement actuelle nous force à penser à des projets des mois, voire des années d'avance. Ce financement par projet ne donne pas aux associations la flexibilité nécessaire pour répondre ponctuellement à des besoins de la communauté. Le financement par projet a éliminé le financement de base des organismes, qui permet de payer un directeur général. C'est grâce à un directeur général que les liens avec les autres organismes pourront être tissés. »


Daniel Boivin.
photo : Gracieuseté Daniel Boivin

Et la Feuille de route d'Ottawa dans cette affaire?

La Feuille de route 2013-2018, qui inclut le Fonds d'application de la *Loi sur les contraventions*, correspond à 1,1 milliard $ sur cinq ans investi par le Fédéral dans la dualité linguistique au Canada.

Le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), a été durant l'automne l'interlocuteur principal de la ministre du Patrimoine canadien Mélanie Joly sur les consultations portant sur le prochain plan quinquennal. Jean Johnson réclame 575 millions $ en plus du 1,1 milliard $ du plan 2013-2018. Il note que même si les deux fonds en question concernent des questions de Justice, il n'y aucun rapport entre eux.

« On me demande : *Ça ne vous embête pas de demander une somme aussi élevée quand il y a de l'argent pour les francophones inutilisés?* Non. Parce que nous, on ne parle pas de fonds transférés du Fédéral aux gouvernements provinciaux. On parle de fonds destinés à des investissements directs au sein des communautés. Il n'y a pas une rondelle de cent du Fonds d'application de la *Loi sur les contraventions* qui va aux communautés. »

Et que dit le ministère de la Justice?

Un rapport de mars 2017 souligne que « la question de savoir si des ressources financières sont allouées au Fonds d'application de la loi a peu de pertinence avec l'avenir de la Feuille de route. » Il recommande donc que le ministère de la Justice cherche à l'éliminer du prochain Plan d'action pour les langues officielles.

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal *La Liberté* et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella presse4@la-liberte.mb.ca



Honneur aux artistes qui ont su se donner sur scène avec style!

Célébration – Arts – Talent



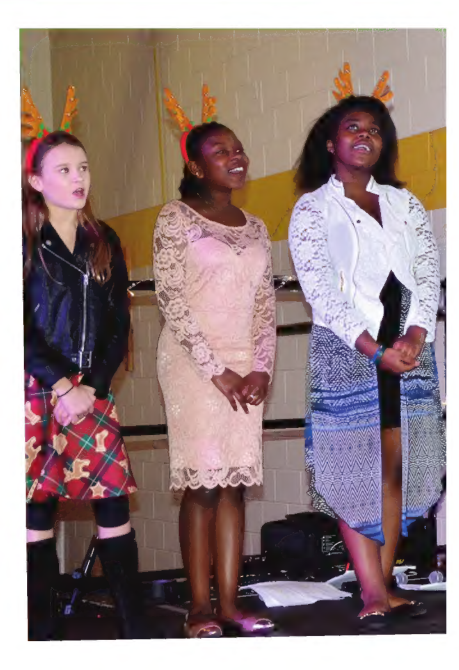






Les écoles de la DSFM terminent l'année 2017 en beauté en proposant divers spectacles et concerts mettant en scène leurs jeunes artistes. À l'École Lacerte, les différentes cultures étaient à l'honneur, tandis que les élèves d'Aurèle-Lemoine ont alterné danses et chants pour divertir leur public. Alors que les groupes de jazz et d'harmonie du Collège-Louis Riel ont fait chanter leurs instruments, les élèves de Roméo-Dallaire ont fait entendre leurs voix.



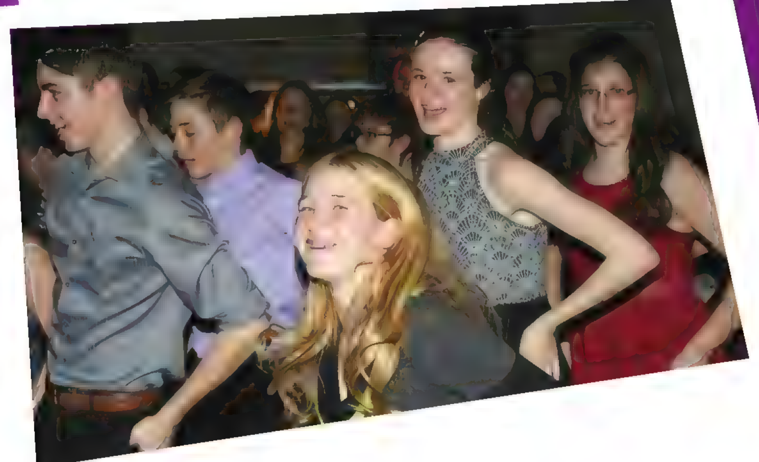




Joel Tetrault, 8e année, École Pointe-des-Chênes

« J'aime aller dans une petite école, parce que c'est plus facile de connaître tout le monde. En classe, je suis bon en mathématiques, alors c'est ma matière préférée. J'aime beaucoup les multiplications et les divisions. »

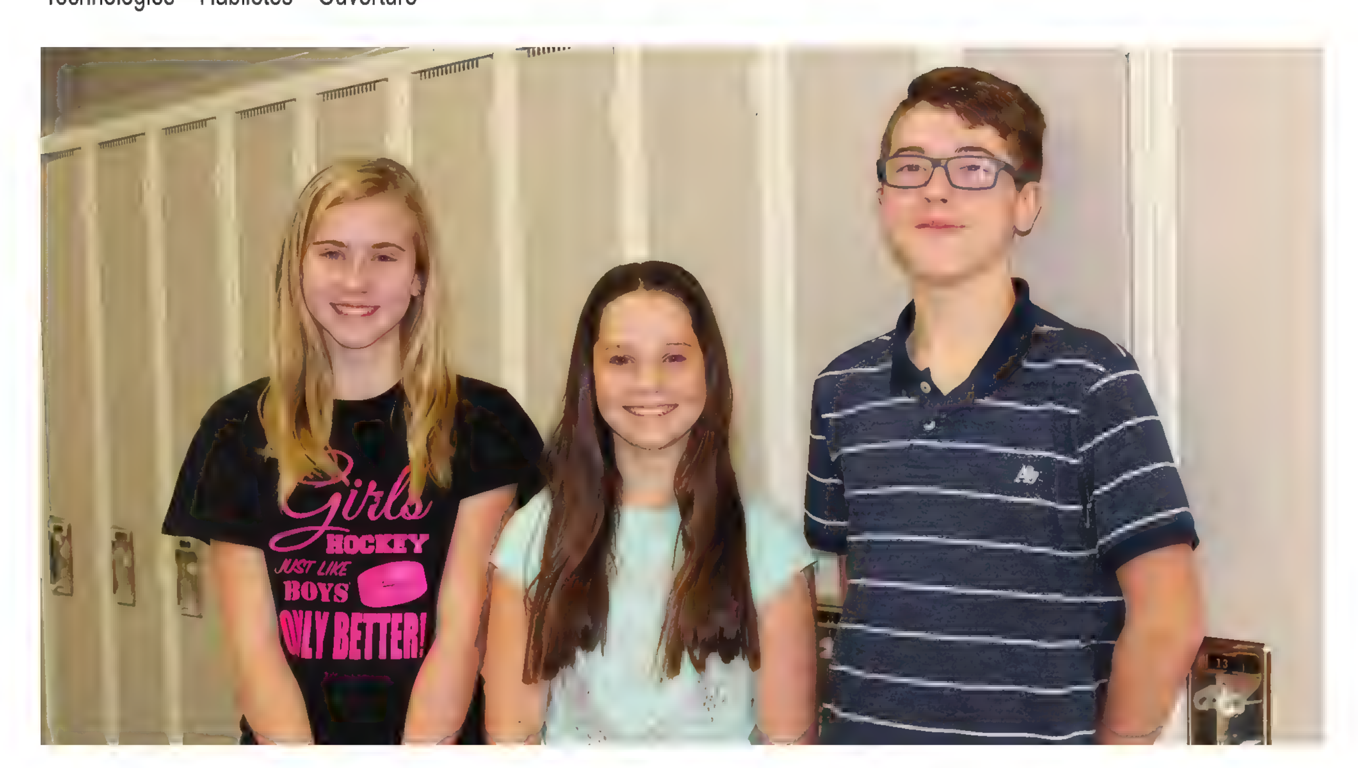




Joie, bonne humeur et fierté étaient au rendez-vous au 25e banquet de Noël du Collège régional Gabrielle-Roy. Le 9 décembre, le Conseil étudiant secondaire de l'école a invité élèves, parents et membres du personnel au Centre TransCanada Centre pour célébrer leur spécificité francophone en terre manitobaine. Travail collaboratif d'envergure, le banquet de Noël a réuni 353 personnes.

À Aurèle-Lemoine des apprentis vidéastes se mettent en scène pour YouTube

Technologies – Habiletés – Ouverture



Zoë, Katirina et Matthew ont imaginé, filmé et édité du contenu en français qui sera diffusé sur YouTube par la chaîne TFO.

Le temps d'un atelier, les 7e et 8e années de l'École communautaire Aurèle-Lemoine sont devenus scénaristes, directeurs et réalisateurs de contenu YouTube dans le cadre du concours Flibtubeur 2.0 lancé par la chaine de télévision TFO.

Les 20 et 21 novembre, Alex et MJ, des youtubeurs professionnels, sont venus rendre visite aux élèves d'Aurèle-Lemoine. Jacques Bertrand, enseignant en mathématiques et sciences multimédia, a encadré l'activité. « Les élèves ont eu la chance de passer à travers toutes les étapes de la création d'une vidéo YouTube. Ils ont travaillé l'écriture du script, la prise de caméra, l'éclairage, la disposition, le tout avec le vocabulaire français. La deuxième journée, ils ont tourné les vidéos. »

> « On a tous choisi des sujets différents. Faire le tournage était vraiment le meilleur moment. »
>
> Matthew Morden, 8e année.

Le concours Flibtubeur 2.0, développé pour élargir la présence francophone hors Québec sur YouTube, est ouvert aux jeunes de 12 à 15 ans de toutes les provinces, hors Québec. Il comptait pour la première fois la participation d'un établissement manitobain. « Les élèves ont fait des vidéos sur des sujets qui les intéressaient. Certains ont filmé une discussion sur le monde de Harry Potter, d'autres ont fait des vidéos-réactions. »

Les vidéos seront par la suite placées en ligne par TFO. « C'est important que les élèves puissent voir qu'une communauté francophone existe au Canada. Pour eux, Internet est toujours en anglais. Cette formation leur a permis de voir qu'il y a du contenu francophone, et qu'ils peuvent y contribuer aussi. »

Pour Katirina Zotter, en 8e année, l'atelier était une « bonne expérience. On a travaillé en groupes, et on avait de l'aide tout le temps. On a appris à écrire un script et un story-board, à utiliser une caméra, à faire le tournage, le montage, et à voir comment traiter une vidéo. Toutes les vidéos ont été faites à partir de nos idées, et on a utilisé des applications d'iPad pour le montage. C'était vraiment simple. »

Pour sa vidéo, Zoë Oughton, en 7e année, a dû apprendre les bases de la réalisation. « Je ne savais pas qu'on avait besoin de toutes sortes de lumières pour obtenir une bonne vidéo. On a regardé comment fonctionnait la caméra, et comment utiliser un micro-cravate. »

Elle a décidé de présenter un *smoothie* challenge. « Il fallait piocher des ingrédients dans un bol au hasard, les mettre dans le mixer et boire autant que possible. Dans mon *smoothie*, j'avais deux sortes de craquelins, du jus et de la sauce au chocolat. Mon amie avait de la laitue, du ketchup, de la sauce soja et des fraises. »

Matthew Morden, en 8e année, a eu « beaucoup de fun. On a tous choisi des sujets différents. Faire le tournage était vraiment le meilleur moment. J'aimerais continuer à faire des vidéos comme ça. Ça demande du matériel, mais les animateurs ont dit que les caméras des téléphones sont vraiment très bonnes maintenant. »





LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Du 15 au 17 janvier,
Camp Chauffez le four,
7e et 8e années,
Camp Moose Lake.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 20 décembre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 31 janvier à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018,
congé pour tous.



SUDOKU

PROBLÈME N° 582

6		8	4					5
					5			
		9			6		4	1
4				8		1		7
5	9	6	7					
1			3			2		9
	3		6		8	4	9	
8	6	2						
9		1				7		

RÉPONSE DU N° 581

8	9	6	5	4	1	3	7	2
7	4	3	8	6	2	1	5	9
5	2	1	9	7	3	6	8	4
3	8	2	6	5	4	9	1	7
6	7	9	2	1	8	5	4	3
1	5	4	7	3	9	2	6	8
4	3	8	1	2	5	7	9	6
9	1	7	3	8	6	4	2	5
2	6	5	4	9	7	8	3	1

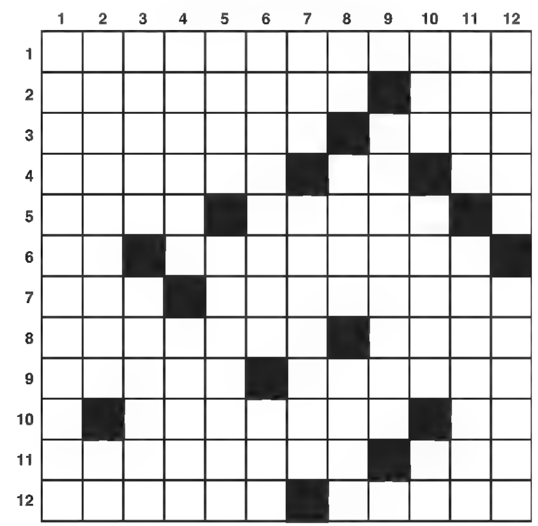
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 951



HORIZONTALEMENT

1- Excitants, captivants.
2- Procèdes à la mise en angle droit. – Période.
3- Ravageant gravement. – Cordage pour maintenir un mât.
4- Terrain marécageux. – À la mode. – Consonne double.
5- Action de prêter. – Part des biens fonciers d'un évêché.
6- C'est-à-dire. – Vestes courtes.
7- Prise de lutte. – Recouvrit de neige.
8- Personne qui joue de l'alto. – Pêcherie fluviale.
9- Entoura d'un cercle. – Flèche d'un arc, d'une voûte.
10- Caractère de ce qui est inné. – À la mode.
11- Fioles longues et étroites. – Possèdent.
12- Ville de Mésopotamie. – Vases à flancs arrondis.

VERTICALEMENT

1- Clairvoyance, sagacité.
2- Peinture délayée à l'eau. – Odile Dupont.
3- Marche derrière pour surveiller. – Enlève les entrailles.
4- Assemblées politiques. – Qui existent dès la naissance.
5- État de l'Asie. – Lourds à porter.
6- Élément qui agrémente un ensemble. – Saison.
7- Sans tache. – Personne qui a de l'aversion pour une autre.
8- Notre-Seigneur. – Cinéaste américain (1882-1924). – Ville du Japon.
9- Officier porte-drapeau.
10- Bien marqué. – Saillie d'une pièce. – Pronom indéfini.
11- Tramway. – Claire, pure et calme.
12- Fente verticale au sabot d'un cheval. – Entailles obliques.

RÉPONSES DU N° 950



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	R	A	N	D	I	S	S	A	N	T	E
2	R	E	P	E	R	T	O	I	R	E		M
3	A	M	I	S		O	N	D	A	T	R	A
4	P	O	E		R	U	D	E		T	A	N
5	P	U	C	H	E		E	R	R	E	R	A
6	I	L	E	A	L	E		E	H		E	S
7	L	E	U		A	N	G	R	O	I	S	
8	L	U	R	E	T	T	E		N	O	C	E
9	E	R		M	E	R	I	S	E		E	R
10	U		S	I	R	E	N	E		A	N	S
11	S	O	U	S		E	T	R	O	I	T	E
12	E	R	R	E	S		E	T	O	L	E	S

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



DANIELLE
Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Nom d'un vilebrequin! Une autre période des Fêtes qui commence! Votre sapin est-il installé? Le mien, oui, mais à quel prix! Tout a commencé quand ma chère Cybèle m'a convaincu d'aller couper un sapin sur le terrain derrière chez mes parents plutôt que de l'acheter chez un pépiniériste, histoire de faire comme « dans le bon vieux temps ». Nous avons donc roulé pendant une heure pour nous rendre chez mes parents, nous avons chaussé nos raquettes et nous avons commencé notre promenade à la recherche du « sapin parfait ». Moi, j'en avais trouvé un au bout de cinq minutes, mais il ne plaisait pas à madame et tous ceux que je lui ai montrés au cours de l'heure qui a suivi étaient « trop ci », « pas assez ça ». Bref, après un certain temps, je me suis tu et j'ai attendu en serrant les dents qu'elle m'indique son choix. Quand elle a enfin dit : « Celui-là », je l'ai scié sans même le regarder, je l'ai attaché sur le toit de la voiture et j'ai pris l'autoroute avant que ma douce moitié ne change d'idée. C'est quand j'ai voulu faire entrer le foutu conifère dans l'appartement que je me suis rendu compte de sa taille. Sacré nom d'une truelle! Elle avait choisi un géant! J'ai mis une demi-heure à lui faire passer la porte et j'ai dû lui couper la tête avant de l'installer dans le coin du salon. C'est alors que Cybèle a déclaré : « Ouais, je l'ai choisi un peu gros, hein? Pourquoi tu ne me l'as pas dit? »

Sainte-Égoïne! L'an prochain, le sapin viendra du pépiniériste du coin!

Voici maintenant une bricole :

Comment Saint Boniface est-il associé au sapin de Noël? Voyez la réponse ci-bas.

Voilà, c'est tout. Je vous souhaite de très Joyeuses Fêtes et beaucoup de plaisir en compagnie de vos proches. Je vous laisse sur cette devinette de mon cousin Damase : Dans quel pays peut-on trouver les plus belles décorations de Noël? En « Guirlande ». Ho! Ho! Ho!

Eddy Moidon

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE

Saint Boniface, un moine allemand né en 680, a voulu montrer aux druides germains que le chêne n'était pas un arbre sacré. Pour ce faire, il en a fait abattre un qui a tout détruit en tombant, sauf un jeune sapin. Saint Boniface a déclaré qu'il s'agissait là d'un miracle et que désormais, le sapin serait considéré comme l'arbre de l'Enfant Jésus. Depuis ce temps, on plante de jeunes sapins en Allemagne pour célébrer la naissance du Christ.

CULTUREL

Entre Swan Lake First Nation et Notre-Dame-de-Lourdes

Emilie McKinney ou la passion des traditions

Emilie McKinney a appris ses premiers pas de danse autochtone dès qu'elle a fait ses premiers pas. À l'adolescence, elle a commencé à approfondir sa connaissance de sa culture. Aujourd'hui elle participe à de nombreux pow-wow et s'occupe de sa propre entreprise.




MANELLA VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca

Un jour la mère d'Emilie McKinney a décidé que sa fille apprendrait les danses autochtones. Au départ, elle n'était pas très intéressée. « Ma mère voulait que j'embrasse mon côté indigène. Je ne prenais pas ça au sérieux. Mais à 12 ans, j'ai commencé à devenir curieuse. J'ai cherché à en savoir plus sur la culture autochtone et sur les danses traditionnelles. »

Lorsque sa grand-mère et son oncle ont commencé à l'emmener à des pow-wow dans des réserves différentes de la sienne, la réserve Swan Lake First Nation, Emilie a découvert un nouveau style de vie. « Les pow-wow sont des célébrations culturelles. Ils réunissent des danseurs et des chanteurs qui viennent de partout au Canada, mais aussi des États-Unis ou du Mexique, pour y participer de juillet à septembre. »

Chaque année, la jeune danseuse originaire de Notre-Dame-de-Lourdes participe à des dizaines de célébrations. « Je passe tout mon été sur la route. J'organise un circuit qui me permet de faire entre 20 et 30 pow-wow durant la saison. Chaque célébration dure trois jours. Je conduis cinq ou six heures pour arriver à une réserve, je danse, et je repars pour une nouvelle célébration. »

En hiver, Emilie McKinney trouve des moyens pour continuer à danser. « Certains collèges et universités se joignent à des pow-wow en hiver. Je suis allée en Saskatchewan et en Alberta à travers des programmes qu'ils proposaient. Je participe aussi à des spectacles provinciaux dans tout le Manitoba et à des spectacles internationaux. »

Les danses d'Emilie l'ont déjà conduite à Cuba, en Suède et au Danemark. « Dans le monde, j'ai remarqué que les gens sont nombreux à penser que les Autochtones sont tous morts à cause des cowboys. Beaucoup pensent que notre vie est comme celle qu'on voit dans les films. Alors je leur explique qu'on est encore nombreux. J'essaye de détruire les stéréotypes, de restaurer la vérité, de montrer les réalités de notre culture. »

Élève en 12e année à l'École régionale Notre-Dame, Emilie McKinney a également eu l'opportunité d'aller en Allemagne, en France et à Taiwan, mais a préféré refuser. « À côté de ma vie de danseuse, j'ai aussi ma vie d'étudiante, et j'essaye de ne pas manquer trop de cours, parce que je prends mes études au sérieux. »

L'année prochaine, la jeune fille souhaite étudier à l'Université de l'Alberta. « Je veux suivre le programme d'enseignement avec une majeure en études autochtones. Cela me permettra d'enseigner dans les écoles de réserve, d'utiliser ma culture comme ressource et d'amener les élèves vers la réconciliation. »

En attendant, elle utilise son savoir de la culture autochtone pour informer ses camarades de classe. « J'essaye de montrer ma culture. Je communique tout le temps avec mes enseignants. En cours d'histoire, je suis capable d'expliquer la perspective autochtone sur des évènements racontés de la manière européenne, ainsi que les valeurs autochtones, comme la préservation de la nature. »

Depuis plusieurs années, Emilie McKinney fabrique elle même ses propres costumes pour ses différentes danses. « J'ai pris des classes dans ma réserve et j'ai regardé des vidéos sur YouTube. Maintenant, je sais faire du perlage, et je fais mes mocassins, mes robes et tous mes accessoires. » La jeune danseuse pratique le Fancy Shawl, ou la Danse des papillons, la Danse des cerceaux et la Jingle Dance, ou Danse des clochettes, traditionnelle chez les Anishinaabe, dont Emilie descend.

« La danse des clochettes est une danse de guérison. Un homme, dont la petite fille était très malade, a rêvé un jour de quatre femmes dans des robes avec des clochettes. Il a compris que les robes allaient guérir sa petite fille. Sa femme les a fabriquées. Quatre personnes les ont portées et ont récité des prières en dansant. Puis sa petite fille s'est rétablie. Aujourd'hui, on continue à mettre des personnes malades au milieu de danseuses en robes à clochettes, en espérant qu'elles guérissent. »

Culturellement, Emilie McKinney se sent autant autochtone que francophone. « Je suis capable de faire toutes les choses autochtones, et toutes les choses européennes. J'ai une bonne connexion avec mes deux familles. Je vais à l'école en français, et les pow-wow me permettent de vivre ma culture autochtone. C'est une passion que j'ai en moi, et une nécessité dans ma vie. »



photo : Gracieuseté Emilie McKinney

Capable de danser avec 22 cerceaux en même temps, Emilie McKinney considère cette danse comme la connexion entre sa culture autochtone et sa culture francophone : « Si je n'avais pas appris la Danse des cerceaux, je ne pense pas que j'aurais pu être aussi à l'aise dans mes deux cultures aujourd'hui. »



Retrouvez les danses autochtones présentées par Emilie McKinney SUR LA-LIBERTE.CA

EMPLOIS ET AVIS



Poste : Commis à la comptabilité (Temps plein)

Heures de travail : De 8 h à 14 h 30

Résumé des tâches :

- responsable de la planification, l'organisation, la gérance des activités journalières en comptabilité telles que préparer et effectuer les dépôts, préparer les conciliations bancaires etc.;
- assumer les fonctions des membres du personnel-cadre en leur absence.

Compétences requises :

- diplôme d'études en comptabilité ou expérience équivalente;
- minimum de deux années d'expérience dans un poste similaire serait un atout;
- bonne connaissance en informatique qui inclus les logiciels de la suite Microsoft Office;
- expérience avec les logiciels ACCPAC et Quickbooks serait un atout;
- habileté de lire, parler et écrire en français et en anglais;
- capacité de travailler de façon autonome avec un minimum de supervision.

Entrée en fonction : Dès que possible.

Veuillez soumettre votre demande **avant le 29 décembre 2017** à **Monsieur Aurèle Foidart, directeur général**

Résidence Despins
151, rue Despins
Winnipeg (Manitoba) R2H 0L7
afoidart@despinscharities.ca • Télécopieur : 204-235-6419





Réception du Jour de l'an de la lieutenante-gouverneure

Son Honneur l'honorable Janice Filmon, C.M., O.M., Lieutenante-gouverneure du Manitoba, invite cordialement le public à la

réception du Jour de l'an

le lundi 1er janvier 2018 de 14 h 30 à 16 h au Palais législatif du Manitoba.

Divertissement

La chorale du Centre de ressources pour les familles des militaires

La chorale de l'église baptiste Pilgrim et de la fraternité chrétienne d'Elmwood

La chorale du Service de police de Winnipeg

Promenades en traîneau gratuites autour du Palais législatif

Le magicien Evan Morgan et ses tours de magie dans la rotonde

Des membres de la Manitoba Living History Society et de la United Empire Loyalist Association seront également présents en costumes d'époque.

Les dons d'aliments non périssables seront acceptés.
Ces aliments seront remis à Winnipeg Harvest.



Des rafraîchissements seront servis.





APPEL DE CANDIDATURES

Superviseur des Stages dans le cadre du programme **BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES**

Description du poste :
La candidate ou le candidat choisi sera appelé, entre autres, à former les étudiants en milieu clinique étant superviseurs des stages cliniques/communautaires en :

- Maternité
- Pédiatrie
- Santé communautaire
- Soins chroniques
- Chirurgie
- Médicine

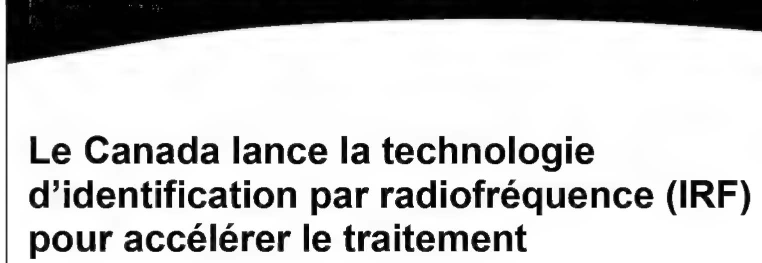
Qualifications :

- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba ou y être admissible;
- Baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent en expérience de travail et en formation;
- Expérience en enseignement et recherche.

Les demandes d'emploi sont acceptées sur une base continuelle.

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae à :
Madeleine Baril, doyenne par intérim
École des sciences infirmières et des études de la santé
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204 237-1818, poste 700
Télécopieur : 204 233-2918
esies@ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



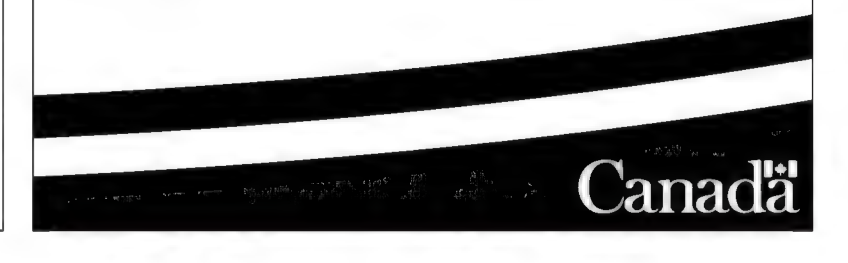
Le Canada lance la technologie d'identification par radiofréquence (IRF) pour accélérer le traitement des voyageurs

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a lancé la technologie d'identification par radiofréquence (IRF) au poste frontalier terrestre d'Emerson (Manitoba).

Cette technologie permet la lecture des documents de voyage compatibles avec l'IRF :

- cartes électroniques de résident permanent du Canada;
- permis de conduire Plus émis par l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique;
- cartes d'identité Plus émises par le Manitoba et la Colombie-Britannique;
- cartes NEXUS;
- cartes Expéditions rapides et prioritaires (EXPRES).

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez **www.cbsa-asfc.gc.ca**.



LES PETITES ANNONCES

Pour placer vos petites annonces, appelez le 204-237-4823

▶ DIVERS

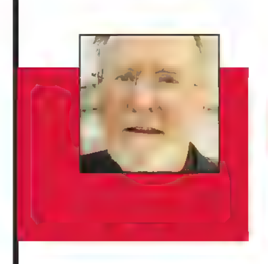
REMERCIEMENTS à Sainte-Anne-de-Beaupré pour faveur obtenue. D.L.
398-

REMERCIEMENTS à Saint-Antoine pour faveur obtenue. M.C.
399-



ATELIER DE MITAINES EN CUIR PERLÉES!
Les jeudis de 19 h à 21 h
Du 11 janvier au 22 mars 2018
*pas de session le 22 février
Prix : 140 $
(120 $ pour les membres du MSBM)
ATELIER DE CAPOT
Les samedis 20 et 27 janvier 2018
de 10 h à 15 h
Prix : 95 $ (10 % de rabais pour les membres du MSBM)
Inscription : www.msbm.mb.ca/fr/ateliers
Information : reservations@msbm.mb.ca
ou par téléphone au 204-237-4500, poste 420
Le Musée de Saint-Boniface Museum
494 avenue Taché,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2B2
400-

COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROBERT CAMPEAU
Prêtre

Noël, un sacré beau cadeau!

Noël donne lieu à de nombreuses rencontres, des rencontres de familles entre autres, à des retrouvailles, à des célébrations, à des échanges de cadeaux. Nous profitons de Noël pour resserrer nos liens. À Noël, on est dans la démesure. On veut réparer tous les oublis de l'année.

Enfant, j'étais ébloui par l'aspect féérique de Noël. À l'adolescence, fier je l'étais de participer à l'échange des cadeaux en famille. Jeune homme, la présence chaleureuse des miens et les succulents repas préparés avec soin par ma mère l'emportaient sur le reste.

Comme, une fois prêtre, je ne retournais plus chez mes parents pour Noël – ils résidaient à Montréal – et qu'une grande partie de mes énergies étaient consacrées à préparer et vivre les diverses célébrations liturgiques, Noël a pris pour moi une nouvelle dimension, moins familiale et plus spirituelle. Lentement, dans ma méditation sur le sens de cette fête, je découvrais qu'à Noël, Dieu nous faisait un « sacré beau cadeau » en s'incarnant pour devenir un des nôtres. Je me mettais à apprécier ce don particulier de Dieu. Je me rendais compte des énormes efforts que Dieu faisait pour se rapprocher de nous. Noël n'était plus que le seul rappel de la naissance de Jésus parmi nous. Je me voyais invité, d'une année à l'autre, à faire mien le don que Dieu, en Jésus, fait de lui-même à toute l'humanité.

J'ai connu un couple dont un de leurs enfants a été très malade, d'une maladie rare, pendant plusieurs années. Les chances de survie sans séquelles graves s'amenuisaient d'une semaine à l'autre. Toute la famille en souffrait beaucoup, plus particulièrement les parents qui se sentaient dévastés par ce qui leur arrivait. Un jour, comme par enchantement, le fils s'est mis à remonter la côte, pour trouver, après un certain temps, une guérison complète. On ne savait pas comment expliquer ce phénomène. On osait croire à un miracle. Ce jour de guérison devint un évènement marquant pour toute la famille. Chaque année, à cette date précise, on faisait la fête. Les parents tenaient à célébrer la vie que leur fils avait retrouvée. Il leur semblait important d'actualiser cet évènement par une fête familiale. S'entremêlait à l'occasion, bien entendu, tristesse et joie profonde. On avait encore mal de toute cette souffrance endurée pendant de si longues années qui avaient paru une éternité, mais une joie profonde l'emportait sur la peine. On revivait, le plus souvent, d'une année à l'autre, dans les larmes, ce mémorial pour se rappeler les hauts faits de Dieu.

Dieu a dû longuement pleurer devant la souffrance de son peuple blessé par le mal... Il s'est dit : « Ça ne peut plus durer, il faut l'arracher au mal. » Il est alors devenu l'un des nôtres, en naissant comme un tout petit enfant, pour nous arracher au mal par le don de sa vie, lequel trouve tout son sens le Vendredi-saint. Il n'avait en tête que notre guérison. À Noël, nous faisons plus que commémorer un anniversaire, nous l'actualisons; nous rendons présent, par notre célébration, le salut que Jésus nous apporte au nom du Père, comme la famille que je mentionne plus haut revivait par une fête le moment inoubliable de la guérison d'un des siens. À Noël, nous disons à Dieu : « En t'accueillant dans ce petit de la crèche, nous voulons ouvrir nos cœurs plus largement, cette année, au grand mystère du salut qu'il offre au monde. Tu viens à nous avec beaucoup de tendresse et de miséricorde, comme la lumière qui éclaire notre monde plongé dans la nuit. Nous sommes touchés de bénéficier de tant de considération et d'amour. Nos cœurs chantent d'allégresse. »

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

Villa Youville : la communauté sous un même toit va s'agrandir

Saint-Anne : l'attrait d'une « ville santé »

La Villa Youville va franchir une nouvelle étape dans son développement. D'ici un an, la construction d'un nouveau type d'appartement devrait être en route. Ainsi, en 2020, l'établissement qui accueille des aînés francophones de toute la province aura 42 nouvelles résidences.



Paul Ruest, le directeur général de la Villa Youville (en médaillon), fondée en 1965 avec 50 logements, grâce aux efforts de la paroisse, avec le soutien des Chevaliers de Colomb, des Sœurs grises, et des autorités municipales. Elle a conservé ses origines catholiques à ce jour. Son nom est un hommage à sainte Marguerite d'Youville, la fondatrice des Sœurs grises.

Archives La Liberté

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Le complexe francophone à Sainte-Anne, déjà doté de 174 logements pour aînés, va offrir des options à une clientèle qu'il ne desservait pas encore : les aînés en mesure de s'offrir un appartement non subventionné capables de vivre de manière autonome. L'expansion annoncée à la fin novembre comprendra 42 appartements pour un coût d'environ 12 millions $.

Une présentation publique le 14 décembre a attiré quelque 80 personnes. Paul Ruest, le directeur général de la Villa Youville depuis quatre ans, constate un fort intérêt pour le projet.

« On veut rajouter une unité rattachée aux unités existantes pour répondre à une clientèle à laquelle on n'offrait rien auparavant : des personnes qui peuvent se payer un appartement conventionnel, mais qui aimeraient être rattachées à la Villa Youville.

Comme ça, si un jour elles devaient passer à une résidence offrant plus de services, elles seront déjà sur place. De même, si un conjoint avait besoin de soins plus intensifs, le couple resterait toujours sous un même toit.

« Car tous les bâtiments sont sous le même toit, rattachés entre eux. Ils enjambent la rivière Seine, à deux pas de hôpital. Il faut comprendre que Sainte-Anne est une ville santé. On a 12 médecins francophones sur place, les urgences à l'hôpital, et même un point d'atterrissage pour les évacuations en hélicoptère.

Le directeur général de la Villa Youville estime que l'un des attraits principaux de la vie dans le complexe est l'esprit de communauté qui s'en dégage.

« Il y a toute une vie communautaire au sein de la Villa Youville. Des activités comme la Wii, des quilles, un club de grands-parents qui organise des danses. Nous sommes uniques au rural, à regrouper des aînés francophones sous le même toit. On tient absolument à ce que ce soit comme chez eux, et non comme un hôpital. »

Bien qu'elle reçoive des fonds provinciaux, la Villa Youville demeure autonome, offrant des services de soins prolongés aux normes de l'Office régional de Santé Sud-Est. L'institution obtient également des fonds provinciaux pour ses 84 « motels », qui sont des logements destinés aux aînés autonomes à faible revenu.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

D.B.

À VOTRE SERVICE

décembre 2017
vol. 58 | no° 4
www.aeusb.ca/le-reveil/

LE JOURNAL ÉTUDIANT DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

LE RÉVEIL

LE JOURNAL QUI NOUS PARLE ET QUI PARLE DE NOUS

SOMMAIRE

Éditorial 2
Vie étudiante 3
Science 7



DE 1818 À 2018 | 4



LES PORTES OUVERTES! | 5



LA PREMIÈRE GREFFE DE TÊTE HUMAINE | 6



Photo : Sarah Gagné • Texte : Sébastien Pelletier

Joyeuses fêtes!

De la part de toute l'équipe du *Réveil*, nous vous souhaitons, à vous et à votre famille, une saison hivernale remplie de joie, de bonheur et de santé. Nous espérons que l'année 2018 sera à la hauteur de vos attentes et qu'elle sera encore meilleure que l'année 2017 le fut. Passez un bon temps des fêtes! Ho! Ho! Ho!

L'équipe

LE RÉVEIL

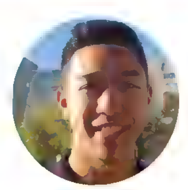
RÉDACTEUR EN CHEF

Sébastien **PELLETIER**



JOURNALISTES

JASON **CEGAYLE**



Kenan **KAMANGA**



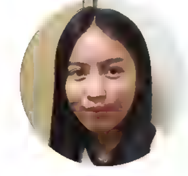
Christelle **NGUEPEKO**



Bailey **PALAMAR**

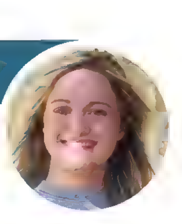


Angelica **VILORIA**



COORDINATRICE DES MÉDIAS ÉTUDIANTS

Sarah **GAGNÉ**



GRAPHISME

La Liberté Communication



PRODUCTION AEUSB



Contactez-nous : coordination des médias étudiants de l'AEUSB
(204) 237-1818, poste 416 | aemedias@monusb.ca



aeusb.ca/le-reveil/

Le Réveil est le journal étudiant de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface. Il est indépendant et est financé par les étudiantes et les étudiants inscrits à l'USB. Il est alimenté par le dynamisme des jeunes journalistes et contributeurs de la communauté universitaire et collégiale de Saint-Boniface.

En accord avec sa charte éditoriale et sa politique publicitaire, le journal se réserve le droit de ne pas publier une contribution ou une promotion à caractère raciste, sexiste, homophobe ou diffamatoire. Les opinions exprimées dans les contributions de tout genre sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion du journal ou de ses collaborateurs.

Le Réveil est distribué à travers *La Liberté* au Manitoba, en édition papier et numérique.

Éditorial



Sébastien Pelletier
aemedias@monusb.ca

Le tabou de la santé mentale

Vous est-il déjà arrivé de vous sentir triste, déprimé ou malheureux pendant quelque temps? Évidemment, il est normal de se sentir moins jovial de temps en temps. La situation devient un problème lorsqu'on est plus souvent triste qu'heureux. Être souvent déprimé affecte la structure du cerveau; ça érode l'esprit.

La médecine actuelle considère qu'une personne est dépressive lorsque son humeur est durablement déréglée au-delà de 15 jours vers un état de tristesse continue et que ce dérèglement de l'humeur a des conséquences sur ses activités de la vie quotidienne avec un changement perceptible du comportement. Alors que la santé mentale est un problème mondial, la stigmatisation, la honte et la discrimination qui lui est associée l'est également.

Parler de santé mentale provoque souvent des réactions inattendues. Les gens ont tendance à éviter de parler de problèmes de santé mentale en raison des préjugés tenaces rattachés à ce type de maladie. Bien que l'accès à des renseignements de qualité sur la santé mentale se soit grandement amélioré au fil des ans, la maladie mentale continue de susciter un sentiment de honte chez les gens touchés. À cause de ce tabou, les personnes vivant avec des déficiences ou des handicaps mentaux sont stigmatisées, voire parfois exclues de la société.

Les chiffres montrent qu'une personne sur quatre sera affectée par des problèmes de santé mentale dans sa vie, et pourtant les personnes font encore face à des réactions négatives lorsqu'elles divulguent leur maladie, peu importe son ampleur. Les problèmes de santé mentale constituent l'une des principales causes d'invalidité en Amérique du Nord; l'Organisation mondiale de la santé estime que d'ici 2020, la dépression représentera la première cause d'invalidité partout dans le monde. Cependant, en dépit de cette réalité, les gens parlent rarement de la maladie mentale, qui demeure un sujet tabou. La probabilité que nous entendions parler du problème cardiaque du voisin est beaucoup plus grande! Gérer un problème de santé mentale peut être assez difficile en soi, tout comme la gestion d'un problème de santé physique à long terme, mais imaginez ne pas vous sentir capable de dire à quelqu'un que vous souffrez de diabète ou d'asthme. C'est inconcevable.

Pourtant, malgré les tabous, qui, selon moi, indiquent un certain niveau de compréhension de l'importance de la santé mentale, les gens ont tendance à traiter la santé mentale comme étant automatiquement surmontable. Je me souviens avoir lu une petite bande dessinée illustrant justement ce phénomène. On y retrouvait plusieurs personnages blessés physiquement, de différentes façons, se faisant conseiller par leurs amis de la même manière que les gens le font souvent avec la santé mentale. L'un d'entre eux avait la main coupée, et on lui suggérait de « voir le positif » en guise de soins. Cette comparaison humoristique permet bien d'illustrer à quel point les gens atteints de troubles mentaux, qui ne sont pas visibles, ne sont pas pris au sérieux.

Le meilleur moyen de combattre les préjugés consiste à sensibiliser le public à la maladie mentale en lui offrant des renseignements exacts. De l'information pertinente permettra de dissiper le mythe selon lequel la maladie mentale est un signe de faiblesse et aidera les gens à comprendre qu'elle se soigne. Un moyen reconnu de traiter les troubles mentaux est de consulter un psychologue. Malheureusement, il existe aussi une stigmatisation liée à la consultation de psychologues, ce qui fait que certaines personnes ayant besoin d'aide ne feront pas appel à leurs services par peur d'être jugées ou discriminées.

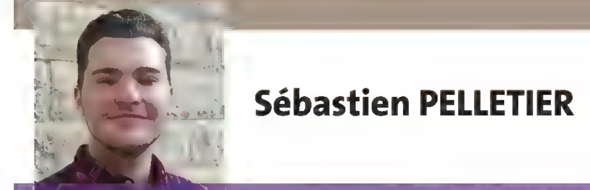
Les psychologues sont des professionnels de la santé mentale. Leur travail est essentiel dans une société fonctionnelle. Certaines personnes qui ne connaissent pas le travail du psychologue seront prêtes à penser et à dire que la consultation est inutile et qu'il existe d'autres moyens d'échapper à une pathologie semblable. Alors qu'il est vrai qu'il existe d'autres moyens, la consultation est loin d'être inutile. Le fait de consulter un psychologue peut également être très bénéfique pour les personnes vivant des périodes de stress excessif, par exemple un congédiement ou une séparation.

Il est important de ne pas avoir honte et de ne pas cacher le fait de consulter un psychologue. Le fait d'en discuter avec les autres pourrait convaincre une personne qui en a besoin d'aller chercher l'aide nécessaire et aiderait les autres à comprendre que la consultation n'est pas limitée aux personnes atteintes de maladies mentales. Vous seriez sûrement surpris d'apprendre combien de vos collègues sont déjà allés consulter un psychologue; la consultation est beaucoup plus répandue qu'on ne le laisse entendre.

Si vous vivez des difficultés dans votre vie et que vous ne savez pas trop comment vous en sortir, je vous invite à aller consulter un psychologue. Ça ne peut pas faire de mal! La santé mentale est aussi importante que la santé physique, il est grand temps d'agir en conséquence et de prendre sa propre santé mentale au sérieux. Personne ne devrait souffrir en silence et encore moins, souffrir seul.

Vie étudiante

La zoothérapie et ses applications



Sébastien PELLETIER

aemedias@monusb.ca

Alors que la majorité des propriétaires d'animaux de compagnie s'entendent pour dire que leur animal est une source de réconfort et de joie, la plupart des gens sont généralement peu conscients des bénéfices que les animaux procurent aux humains. Dans l'optique de remédier à cette situation, regardons de plus près la thérapie par les animaux et ses applications thérapeutiques, appelée zoothérapie.

Personnellement, lorsque je fais face à une situation stressante pour laquelle je dois gérer mon stress, et que j'ai de la difficulté à le faire, je me tourne, comme plusieurs autres amateurs d'animaux de compagnie, vers mon fidèle compagnon, mon chien Gimli. Interagir avec Gimli, et même sa seule présence, est pour moi une grande source de joie et de réconfort. Ce phénomène est, en fait, peu surprenant lorsqu'on considère qu'il est prouvé et démontré par la communauté scientifique que l'interaction avec les animaux a des vertus thérapeutiques.

On peut, en effet, observer l'utilisation d'animaux thérapeutiques dans plusieurs milieux, tels que les hôpitaux, les centres pour personnes âgées et les aéroports, pour en nommer quelques-uns. Dans le contexte des aéroports, par exemple, les processus de sécurité, d'attente et d'embarquement sont pour plusieurs passagers des exercices très stressants. Certains aéroports, comme celui de San José en Californie, ont élaboré un programme de chiens thérapeutiques visant à alléger l'anxiété des passagers les plus nerveux. Ces programmes se sont avérés et demeurent à ce jour un grand succès auprès de la clientèle qui, désormais, ne peut se passer de la présence et de cette affection canine.

Certains collèges et universités, comme l'Université de Washington, ont également mis en place des programmes qui invitent les étudiants à passer du temps avec des chiens de thérapie sur le campus, souvent lors de la période des examens de mi-session ou finals pour les aider à se détendre et à réduire leur stress. La plupart des étudiants ayant interagi avec ces chiens affirment que cette expérience peut être très stimulante, surtout pour ceux qui possèdent leurs propres animaux de compagnie à la maison familiale, mais qui ne sont pas en mesure de les voir régulièrement.

De plus, les animaux thérapeutiques peuvent aider les gens à se remettre de maux physiques et de traumatismes émotionnels. Certaines organisations travaillent à la fois localement et internationalement pour envoyer des animaux thérapeutiques dans des zones touchées par des tragédies. Therapy Dogs International (TDI) a mis en place un programme aux États-Unis nommé *Disaster Stress Relief Dogs* (DSRD). Cet organisme a répondu à de nombreuses tragédies, telles que les attaques du 11 septembre 2001, l'ouragan Katrina ainsi que l'attentat à la bombe lors du marathon de Boston en 2013, en envoyant des équipes de volontaires accompagnées de leurs chiens pour offrir de l'aide aux victimes.

Une recherche de l'Université du Missouri à Columbia, dirigée par la docteure Rebecca Johnson et son collaborateur Richard Meadows, a démontré que l'interaction avec les chiens et l'action de les flatter favorisent la sécrétion de sérotonine, de prolactine et d'ocytocine, toutes des hormones jouant un rôle majeur dans l'amélioration de l'humeur. De plus, cette interaction réduirait la solitude, en plus d'augmenter la stimulation mentale, ce qui aiderait au rappel de souvenirs et au séquencement d'évènements temporels chez les patients souffrant de blessures cérébrales ou de la maladie d'Alzheimer.

L'allégement de certains symptômes physiques est également observable, par exemple, la réduction de la tension artérielle et l'amélioration de la santé cardiovasculaire. L'American Heart Association (AHA) a démontré par une recherche auprès de 76 patients souffrant d'insuffisance cardiaque que leur stress diminuait de 10 % après des visites d'équipes volontaires. Cependant, cette diminution se chiffrait à 24 % lorsqu'un chien thérapeutique les accompagnait.

Les données empiriques appuient donc l'utilisation de la zoothérapie dans plusieurs scénarios et pour différentes raisons. Elle a été utilisée dans le cadre de problèmes d'attention et de concentration, de dépréciation de soi, de dépression, de solitude et d'isolement. L'interaction avec les animaux domestiques offre donc des bénéfices pour la santé mentale et physique des humains. La zoothérapie est aussi un bon point de départ lorsque certains problèmes surgissent et sert de complément à des thérapies plus traditionnelles.

La question est désormais de savoir si l'utilisation de la zoothérapie prendra de l'ampleur ou si les gens la rejetteront hâtivement comme une forme de traitements alternatifs qui ne fonctionne pas.

La soirée d'excellence

Texte et photos
Christelle NGUEPEKO

Le jeudi 23 novembre 2017, la soirée d'excellence s'est déroulée pour une 19e fois dans le gymnase ouest de l'USB. Les étudiants et étudiantes qui ont reçu une invitation se sont rassemblés dans le gymnase pour célébrer leur réussite accompagnés de leur parents, amis, et conjoints. La soirée a débuté avec un léger gouter. Lorsque les gens ont regagné leur place, le maitre de cérémonie, Christian Perron, directeur des services aux étudiants, a débuté l'animation de la soirée en invitant le recteur de l'Université, Gabor Csepregi, à prononcer un discours et à souhaité la bienvenue aux invités. M. Perron a continué la soirée en présentant chaque boursier, soulignant ainsi leurs efforts acharnés tout au long de l'année. Félicitations aux boursiers et bonne continuation!







Université

De 1818 à 2018 : les 200 premières années de l'USB!



Bailey PALAMAR

aemedias@monusb.ca

2017 tire à sa fin et ce sera bientôt 2018, ce qui veut dire que le 200e anniversaire de l'Université de Saint-Boniface approche à grands pas! Pour célébrer cet évènement marquant, j'ai fouillé dans la bibliothèque du Musée de Saint-Boniface et sur Internet pour approfondir mes connaissances sur l'histoire saisissante de ce qui est maintenant l'Université de Saint-Boniface. C'est impressionnant ce que cet établissement a accompli en 200 ans! Hélas, l'espace restreint qui m'est alloué ne me permet de décrire que quelques-uns des grands moments de son histoire.

Le livre *Les dates mémorables du Collège de Saint-Boniface* et le site Web *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* expliquent très bien les origines de l'école. En 1818, une mission catholique est fondée à la colonie de la Rivière-Rouge et, dès cette année-là, l'abbé Provencher établit une école dans sa résidence, qui sert aussi de chapelle et de presbytère. Cette école a pour but d'enseigner l'écriture, la lecture, les prières et le catéchisme aux premiers élèves qui sont de jeunes hommes Métis.

Les deux sources stipulent que l'école devient officiellement le Collège de Saint-Boniface en 1855 grâce à l'évêque Mgr Taché, qui fait construire un édifice. Le Collège est dirigé par les Frères des écoles chrétiennes, puis par les Oblats. Ainsi, selon les deux sources, l'enseignement classique (en particulier, le grec, le latin et la philosophie) est organisé par le père Georges Dugas o.m.i. Ce programme d'études primordial pour le Collège est offert jusqu'à la fin des années 1960, d'après *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique de Nord*.

Selon *Les dates mémorables du Collège de Saint-Boniface*, l'incorporation du Collège a lieu le 3 mai 1871, car « Taché demanda au parlement, dès sa première session, l'incorporation de son cher Collège, afin qu'il eût les bénéfices d'un corps légalement et civilement constitué ».

En 1877, le Collège de Saint-Boniface s'associe au St. John's College et au Manitoba College pour former l'Université du Manitoba. Le Collège de Saint-Boniface avait deux exigences pour faire partie de cette affiliation, d'après une citation du Registre des délibérations de la Corporation du Collège de Saint-Boniface dans *Les dates mémorables du Collège de Saint-Boniface* : « que tous les droits, obligations et privilèges du Collège comme institution catholique [soient] maintenus, et que le Collège, en s'affiliant à l'Université, [conserve] sa parfaite autonomie ».

En 1880, sur un terrain de 22 acres, Mgr Taché entreprend la construction d'un nouvel édifice pour le Collège de Saint-Boniface. Ainsi, ce serait en 1885 que les Oblats auraient cédé l'enseignement aux Jésuites, car ils sont à l'époque plus nombreux pour offrir une éducation adéquate. L'*Encyclopédie* explique que le Collège accueillait les catholiques français ainsi que les catholiques anglais à cette époque parce qu'il était le seul établissement d'enseignement supérieur catholique au Manitoba.



photo : Manitoba Historical Society

Le Collège de Saint-Boniface, construit en 1880, a été détruit par un incendie en 1922.

Les deux sources discutent du chant de l'école, « Mon collège ». En 1903, le père Armand Cossegros, S.J. a composé les vers et Paul de Mangeleere, S.J. a composé la musique. Les paroles du refrain sont comme suit :

« Mon Collège,
rien ne surpasse
La douceur de ton souvenir,
Et je pense à Saint-Boniface
Quand mon cœur
veut se rajeunir »

D'après le bref historique sur le site Web de l'Université de Saint-Boniface, l'enseignement en français dans les écoles publiques est interdit en 1916. Cependant, le Collège de Saint-Boniface étant une institution privée, on continue d'y enseigner en français.

Toutes les sources discutent du grand incendie qui a ravagé le Collège durant la nuit du 24 au 25 novembre 1922. L'édifice fut en ruines et dix personnes périrent, dont neuf étudiants et un frère jésuite. Mgr Béliveau offre le Petit Séminaire, ce qui est aujourd'hui la plus ancienne partie de l'Université, aux Jésuites pour qu'ils puissent continuer à enseigner, car des problèmes financiers empêchent la construction d'un nouvel édifice.

Il y a eu beaucoup de changements au Collège lors des années 1960. Les femmes commencent à le fréquenter en 1959, les Jésuites arrêtent d'y enseigner en 1967 et le 29 novembre 1969, la laïcisation du Collège est officiellement annoncée.

En 1969, la *Loi sur les langues officielles* a ouvert la porte aux subventions pour le bilinguisme au Collège. C'est pour cette raison que dans les années 1970, l'établissement évolue grâce à des ajouts aux programmes offerts, tels que l'éducation, la gestion du bureau et la gestion des affaires, ainsi que la modernisation et l'agrandissement de l'édifice, qui ajoute de nouvelles salles de classe, une bibliothèque et un théâtre.

En fait, c'est en 1983 que le Collège déplace son secteur secondaire au Collège Louis-Riel, selon cette même source et le site Web de l'Université de Saint-Boniface. L'*Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* souligne les dates de plusieurs évènements récents, par exemple l'établissement de la troupe théâtrale Chiens de soleil (1989), la fondation des Presses universitaires de Saint-Boniface (1990), l'ouverture du Centre étudiant Étienne-Gaboury (2002) et du nouveau Pavillon Marcel-A.-Desautels (2011).

De ses débuts modestes comme école de deux élèves en 1818 à l'université à taille humaine renommée d'aujourd'hui, cet établissement d'enseignement a toujours été une pierre précieuse pour la francophonie au Manitoba. L'Université de Saint-Boniface a réalisé beaucoup en 200 ans. Parions qu'elle en fera autant dans les prochains 200 ans.

Les Portes ouvertes!



L'USB tient annuellement une soirée Portes ouvertes pour les élèves du secondaire qui met en lumière les différents programmes, facultés et services qui leur sont offerts. Cette année, la soirée Portes ouvertes a eu lieu le 22 novembre au Centre étudiant Étienne-Gaboury. Les visiteurs ont eu la chance de parler à plusieurs professeures et professeurs, ainsi qu'aux étudiantes et étudiants actuels de différentes facultés par rapport à la programmation et les cours de leur faculté respective. Les futurs étudiants ont également eu l'opportunité d'écouter des entrevues avec des professeurs, animées par Dominique Philibert et Réal Durand du Bureau des communications, en direct du studio Réveil FM. Les invités ont eu la chance de profiter du talent musical de l'USB band et de faire une tournée de l'Université.

Si vous désirez débuter vos études postsecondaires, ou pour avoir plus d'informations, visitez le site Web de l'USB pour savoir comment vous inscrire à l'adresse ustboniface.ca/futursetudiants!

Texte et photos : Jason Cegayle

Science

La première greffe de tête humaine



Angelica VILORIA

aemedias@monusb.ca

Depuis un siècle, l'évolution dans les domaines de la science et de la technologie a permis de grandes avancées médicales pour prolonger la vie humaine. À quoi peut-on s'attendre si la prochaine grande étape change non seulement le monde de la science, mais aussi la qualité de vie de milliers de patients qui vivent dans la souffrance? Du point de vue éthique, est-ce que les chercheurs vont au-delà de ce qui est acceptable?

La première greffe de tête sera réalisée en décembre 2017 ou au début de 2018 par un neurochirurgien italien renommé qui s'appelle Dr Sergio Canavero. Il est le responsable du projet *Head Anastomosis Venture,* ou HEAVEN, qui est en effet le nom officiel du processus de greffe de tête. Il a 57 ans et il est reconnu mondialement pour ses travaux dans le domaine de la maladie de Parkinson et, en particulier, la stimulation cérébrale. Il étudie la greffe de tête depuis 30 ans et il est maintenant prêt à réaliser son but de transplanter une tête humaine.

C'est quoi une greffe de tête?

La greffe de tête est un processus chirurgical par lequel on détache la tête saine d'un patient dont le corps est défaillant et on la transplante sur un patient dont le corps est en bonne santé. Bien que bon nombre de gens, les scientifiques en particulier, pensent que ce processus soulève de grandes questions éthiques, le Dr Canavero considère que cela pourrait aider les patients avec de grands dysfonctionnements neuromusculaires et ceux atteints de la maladie d'Alzheimer ainsi que faire avancer la recherche sur le clonage humain. Les recherches menées pour améliorer le bienêtre humain au cours du dernier siècle ont porté des fruits : en 1908, l'espérance de vie était de 45 ans, aujourd'hui, elle se situe à 85 ans, presque le double! La greffe de tête semble promettre de grandes avancées sur le plan médical, mais sur le plan bioéthique, est-ce souhaitable?

D'où vient l'idée de greffer la tête?

L'idée de greffer une tête remonte peut-être à 1818 dans la fiction *Frankenstein* de Mary Shelley, mais ne devient réalité qu'en 1908 lorsqu'un psychologue américain, Charles Guthrie, et un chirurgien français, Alexis Carrel, tentent l'expérience sur un chien. Il ne s'agit pas tout à fait d'une greffe, car ils ont posé la tête décapitée d'un chien sur le cou d'un autre pour voir comment le processus pourrait fonctionner. Après 20 minutes, le chien sur le cou receveur a montré des signes de vie et faisait des mouvements. Après que les scientifiques ont prouvé que cela fonctionnait, le chien a été euthanasié.

Comment s'effectue une greffe de tête?

La greffe de tête est une chirurgie complexe qui doit se faire en un temps très limité et avec une précision absolue. Avant le processus, la tête saine du donneur est refroidie à une température de 10 à 15 degrés Celsius. Ceci sert à prolonger la vie des cellules qui doivent survivre sans aucun oxygène pour un temps donné. Pour effectuer la coupe, un Gemin-o-tome, qui fait des incisions précises, est utilisé. Puis, on attache la tête du donneur au corps du receveur. Une substance spéciale qui contient des *nanoribbons* sert à raccorder la colonne vertébrale aux nerfs du receveur. Une fois cette partie terminée, l'équipe médicale (environ 150 au total) a moins de 60 minutes pour s'assurer que la tête du donneur est liée au système sanguin, sinon il y a des risques de lésions oculaires graves. Pour réanimer le corps, Dr Canavero utilise *l'effet de Frankenstein*, c'est-à-dire le choc électrique pour « [stimuler la moelle épinière.] » (Laurin, H. (2017). Prenons un moment pour considérer la greffe de tête. *Journal de Montréal*, p. 1.) Cela prend en tout environ 36 heures et nécessite des soins physiques et physiologiques très intenses après la chirurgie.

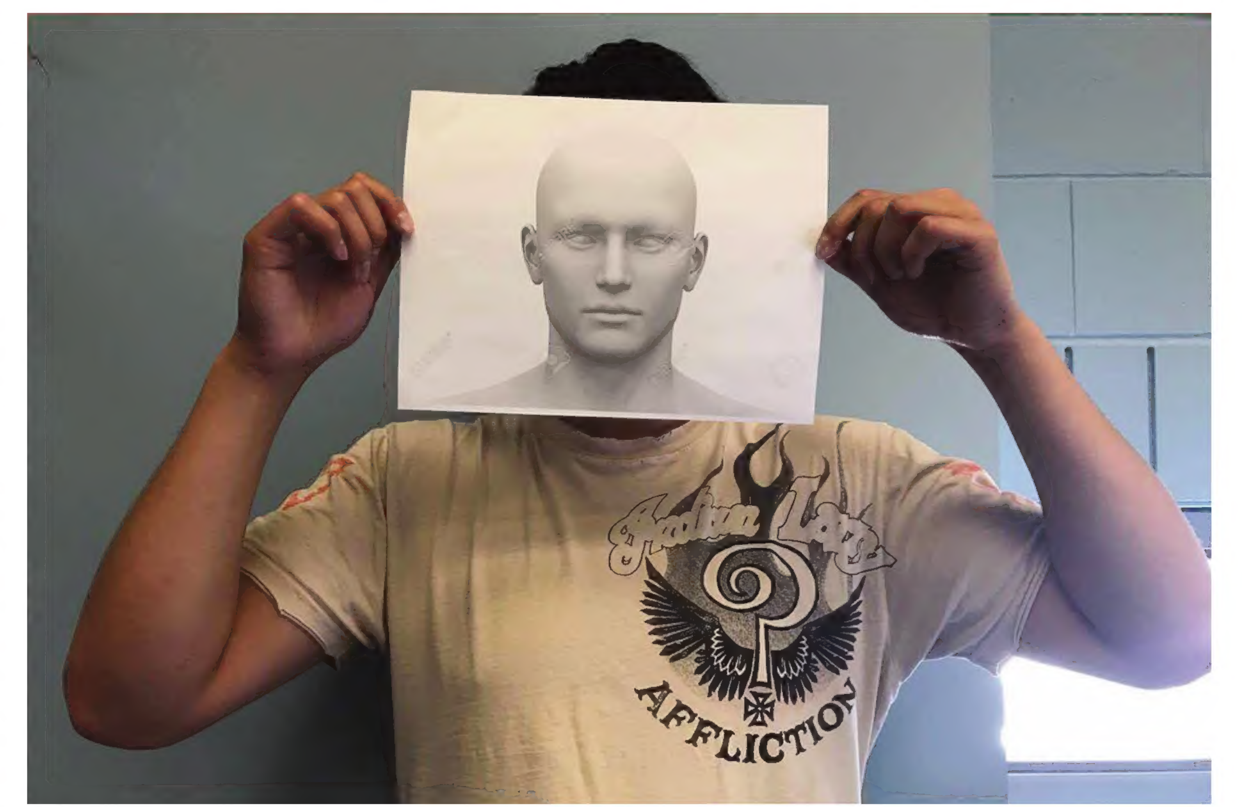


photo : Angelica Viloria

La première greffe de tête humaine aura lieu en décembre 2017. Cette chirurgie sera effectuée par un neurochirurgien italien renommé, le Dr Sergio Canavero.

Comment le receveur s'adapte-t-il?

Imaginez que vous êtes confiné à un lit sans aucun contrôle de votre corps. Vous ne pouvez bouger et il n'y a aucun espoir que vous le pourrez. Voilà le cauchemar que vit Valery Spiridonov, mais il garde espoir, car il va être le premier candidat pour la greffe de tête. Entretemps, Valery s'entraine à la réalité de marcher et de bouger à l'aide de la Réalité virtuelle (RV), un petit écran qui entoure la tête, ce qui est important pour éviter les effets psychologiques négatifs après le processus.

Les conséquences? Les risques?

Un professeur de philosophie, Dr Quassim Cassam, prédit qu'après la greffe, le patient perdra complètement sa mémoire. Certes, il est difficile de prédire ce qui attend Valery après cette greffe. Les scientifiques croient que le plus grand défi est la compatibilité de la tête avec le nouveau corps; va-t-il la rejeter? La technologie nous a permis jusqu'ici de transplanter des visages, des bras, des cœurs et même des yeux. Mais, la tête, qui renferme le cerveau est tout à fait autre chose, c'est d'ici que tout le corps fonctionne. Il ne faut pas non plus ignorer les implications sur le plan psychologique. D'après Internet, le public ne se montre pas très favorable à l'idée et, selon un article paru dans le *Vancouver Sun*, des citoyens pensent que les risques sont trop inconnus et que prendre de l'argent de patients souffrants est intolérable et discutable sur le plan éthique.

Le déroulement, les conséquences et l'adaptation post-chirurgicale d'une greffe de tête sont complexes et méconnus. Bien que la qualité de vie pourra s'améliorer dans l'avenir par ce genre d'innovation scientifique, plusieurs problèmes éthiques concernant l'état de l'individu (patient) et les religions qui sont contre sont soulevés par ce projet. Notre société devrait avoir la capacité d'augmenter son niveau de connaissance et de développer des technologies positives pour prolonger la vie humaine, mais la grande question qui se pose alors est : *est-ce que nos manipulations de la nature vont déranger notre identité comme humain?*

Quelles sont les ressources en santé mentale à l'USB?

Un service de counseling personnel est offert par le Centre Renaissance, un organisme à but non lucratif de counseling et de croissance personnel existant depuis 1979. Le Centre veut assurer un soutien pour la population étudiante sur place ou à l'extérieur de l'établissement, selon la préférence de l'étudiant, par l'entremise de cinq conseillers.

Le local 0234, au sous-sol de l'Université, est maintenant dédié aux services de counseling et une personne ressource du Centre Renaissance y assure une présence tous les mardis de 13 h à 16 h 30. Il est possible de prendre rendez-vous par l'entremise de cette personne ressource qui sélectionne par la suite le conseiller ou la conseillère qui convient le mieux aux besoins spécifiques de chaque étudiants et étudiantes. En cas de besoin de service de counseling, les étudiants peuvent aussi prendre un rendez-vous avec Colette au Centre renaissance par téléphone au 204-256-6750, poste 23.

Pour plus de détails au sujet de ce service, vous pouvez contacter Christian Perron à l'Université de Saint-Boniface au 204-237-1818, poste 439. Nous vous invitons à également consulter la page Web de l'USB dédiée à cet effet, au www.ustboniface.ca/counseling.

Science

La calotte glaciaire de l'Antarctique, parmi les zones les plus volcaniques du monde!



Kenan KAMANGA

aemedias@monusb.ca

La fonte des glaciers est un sujet qui fait couler beaucoup d'encre. Jusque-là, nous avions toujours pensé que l'homme en était le seul responsable, mais une récente découverte a démontré l'existence de 91 volcans sous la calotte glaciaire de l'Antarctique, ce qui en fait l'une des zones les plus volcaniques du monde.

La découverte de volcans sous la calotte glaciaire en Antarctique est assez surprenante, parce que c'est une des zones les plus glacées de la Terre, mais elle fournit aussi une explication à la fonte si rapide des glaciers. Cela sonne comme une nouvelle alarmante ou inquiétante. On se demande si les gaz à effet de serre tels que le CO_2 et bien d'autres, ainsi que le réchauffement climatique que nous vivons actuellement, n'empireraient pas la situation. Tout cela laisse place à tellement de réflexions et de questionnements.

Il est désormais clair que l'Antarctique fait partie des endroits les plus volcaniques de la planète depuis la découverte de ces 91 volcans sous sa calotte glaciaire par les chercheurs de la NASA. Ceux-ci s'ajouteraient aux 47 autres découverts précédemment dans l'ouest du continent polaire, pour un total de 138 volcans dans cette région. Robert Bingham, un expert en glaciers, a déclaré que son équipe et lui ne s'attendaient pas à découvrir autant de volcans et suspecte qu'il y en aurait davantage sous la barrière de Ross, loin des yeux des hommes. Il y a trente ans, on soupçonnait déjà l'existence de volcans, mais il n'y avait jusque-là aucune preuve pour appuyer cette théorie. Avec le nouveau modèle numérique avancé, créé par les scientifiques de la Jet Propulsion Laboratory de la NASA, nous avons maintenant des preuves concrètes de l'existence de ces volcans.

Selon les chercheurs impliqués dans cette découverte, la présence des volcans expliquerait l'instabilité actuelle de la région et la raison pour laquelle les glaciers ont fondu aussi rapidement lors de la dernière ère glaciaire, il y a environ 11 000 ans. On se demande quelles pourraient bien être les conséquences désastreuses d'une éruption de l'un de ces volcans. Selon les géologues de l'Université d'Édimbourg, la couche de glace dans l'ouest de l'Antarctique, qui est déjà affectée par les changements climatiques, pourrait être complètement déstabilisée. Cependant, les scientifiques de la NASA affirment, dans leur rapport de recherche du 7 novembre 2017, qu'une telle éruption ne devrait pas affecter l'ensemble des glaciers, ce qui laisse place à une étude plus approfondie.

Quelle est donc la responsabilité des humains dans cette affaire? La production de différents gaz à effet de serre aurait augmenté de 18,3 % entre 2005 et 2013 à l'échelle mondiale, selon la rubrique «Environnement et ressources naturelles» du site du gouvernement canadien. Ceci représente une augmentation assez inquiétante, car ce sont ces gaz qui accélèrent la fonte des glaciers en Antarctique, qui causent la hausse de la température du globe et qui augmentent les risques d'éruption de ces volcans. En effet, la température augmente graduellement chaque année, mais demeure encore en dessous des 2 degrés Celsius consentis par la communauté internationale dans un rapport récent de l'ONU sur le réchauffement climatique.

En effet, selon un article du *Journal de Montréal* publié le 17 novembre 2017, 15 000 scientifiques provenant de 184 pays auraient lancé un avertissement face aux risques de déstabilisation de la planète. Dans ce même article, il est dit que l'année 2017 devrait compter parmi les trois années les plus chaudes jamais recensées depuis le début des mesures en 1880. La hausse inquiétante du niveau des océans de 3,3 mm par an y est aussi mentionnée. Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), les émissions de CO_2 liées aux industries et à la combustion d'énergies fossiles ont augmenté d'environ 2 % en 2017 par rapport à 2016 (entre 0,8 % et 2,9 %). Selon le rapport de l'ONU, « sans effort supplémentaire, l'humanité aura consommé 80 % de son "budget carbone" d'ici 2030, c'est-à-dire la quantité de CO_2 qu'elle peut encore relâcher dans l'atmosphère sans dépasser 2 °C de réchauffement. Elle aura alors épuisé la totalité du budget lui permettant de ne pas aller au-delà de 1,5 °C. » Suite à ce rapport où l'ONU déclare que le Canada devra en faire plus dans l'optique où les États-Unis menacent de quitter l'Accord de Paris en 2020, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a promis de réduire de 30 % les émissions canadiennes d'ici 2030. Cette décision s'explique par la promesse de la communauté internationale de fournir des efforts pour ne pas dépasser les 2 °C de réchauffement.

Tous ces faits portent à réflexion et nous poussent à nous demander si nous ne sommes pas aux portes d'une catastrophe qui pourrait nous être fatale. C'est une découverte qui nous laisse perplexes et qui nous met face au danger que nous courons, et qui pousserait la communauté internationale à faire face à ses responsabilités concernant l'environnement. Justement, dans un microbillet récemment publié, le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a réaffirmé l'urgence de prendre « l'action climatique » au sérieux en déclarant : « Nous sommes en train de tuer notre planète. »

La découverte des volcans en Antarctique ne minimise pas l'impact de la pollution des humains en ce qui concerne le réchauffement climatique. Au contraire, elle nous conscientise davantage sur l'importance de nos actes puisque le cycle naturel du climat nous affecte déjà. Il va de soi que nous ne devons pas empirer la situation au risque de nous mettre nous-mêmes en péril.